

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2024
Français
Original: anglais

Lettre datée du 25 mars 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur Haïti créé en application de la résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité

Les membres du Groupe d'experts créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité ont l'honneur de transmettre ci-joint leur rapport périodique, soumis en application du paragraphe 20 de la résolution [2700 \(2023\)](#).

Le rapport a été communiqué le 1^{er} mars 2024 au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) concernant Haïti, qui l'a examiné le 15 mars 2024.

Le Groupe d'experts vous serait reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport périodique à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Groupe d'experts sur Haïti créé par la
résolution [2653 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité

* Nouveau tirage pour raisons techniques (9 avril 2024).



Rapport périodique du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2700 (2023)

Résumé

La période couverte par le présent rapport (13 novembre 2023-15 février 2024) a été marquée par une nouvelle détérioration de la situation en Haïti. L'enlisement de la transition politique, les effets visibles limités du régime de sanctions à ce jour et le retard pris dans le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité contribuent à donner aux gangs toute latitude pour étendre leur territoire et créent un terrain fertile pour les troubles civils.

La violence des gangs a atteint un degré et une envergure géographique sans précédent, et les chefs de gangs visés par des sanctions continuent de se livrer à des violences armées intenses en dépit de leur désignation. Dans le département de l'Ouest, les combats au sein des gangs et entre eux ont marqué non seulement l'éclatement de la coalition du G9, mais aussi l'expansion agressive du G-Pèp, qui a renforcé sa présence aux principaux points d'accès à la capitale, tout en consolidant ses alliances avec des gangs du département de l'Artibonite.

L'expansion territoriale des gangs continue d'asphyxier l'économie et les autres activités du pays en raison du renforcement du contrôle des principaux axes routiers menant à la capitale, qui constituent une artère stratégique pour la population et l'une des principales sources de revenus des gangs. Par exemple, les heurts récents et les blocus imposés par plusieurs acteurs à Mariani ont eu des conséquences dévastatrices sur toute la partie sud du pays, les itinéraires de ravitaillement ayant été coupés et la liberté de circulation restreinte davantage.

Les gangs continuent de commettre des violations atroces des droits humains, notamment des attaques menées sans discernement contre la population, des meurtres, des viols, des actes de torture et des enlèvements, en particulier dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Depuis novembre 2023, la violence des gangs a entraîné le déplacement de 100 000 personnes de plus à l'intérieur du pays, et des dizaines de milliers d'autres ont fui à l'étranger. Les enfants souffrent tout particulièrement de la crise en raison des déplacements, de la malnutrition, de la privation d'accès à l'éducation et des actes de violence auxquels se livrent les gangs, y compris des actes de violence sexuelle et le recrutement forcé.

Malgré ses efforts, la Police nationale d'Haïti a du mal à reprendre et à conserver le contrôle du territoire et à contenir l'expansion des gangs. Le nombre de policiers continue de diminuer, principalement en raison des démissions, mais aussi du fait des suspensions disciplinaires et des assassinats, et les installations de la Police nationale d'Haïti ont été prises pour cible par des gangs à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. L'urgence du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité est désormais critique.

En dépit de l'imposition d'un embargo territorial sur les armes en octobre 2023, conformément à la résolution 2699 (2023) du Conseil de sécurité, des gangs et d'autres acteurs non étatiques continuent de se procurer des armes et des munitions de manière illicite. Le Groupe d'experts examine actuellement plusieurs cas de violation de l'embargo sur les armes concernant des armes légères et des munitions. La mise en œuvre de cet embargo est également entravée par la méconnaissance de ses dispositions par les institutions haïtiennes chargées de les faire respecter.

Au cours de la période considérée, divers acteurs ont été impliqués dans des manifestations et dans la fomentation de troubles civils, exigeant notamment le départ

du Premier Ministre, certains ayant appelé à une révolution et ouvertement affiché le concours d'hommes armés tels que des membres de la Brigade de surveillance des aires protégées. Ces acteurs ont également trouvé un élan accru à l'approche du 7 février 2024, date limite fixée par l'Accord du 21 décembre 2022 pour l'entrée en fonction d'un gouvernement nouvellement élu. Depuis le début de 2024, de nombreuses manifestations de taille ont éclaté dans différentes parties du pays ; cependant, à l'heure où le présent rapport est établi, les niveaux de mobilisation à Port-au-Prince sont restés relativement limités.

Outre les chefs de gangs, le chaos qui règne actuellement dans le pays est exploité par toute une série d'acteurs désireux d'accroître leur richesse et leur influence, notamment des acteurs du secteur privé, des hommes politiques et d'anciens fonctionnaires, ces rôles ne s'excluant en rien mutuellement. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur les flux financiers illicites qui contribuent à l'instabilité d'Haïti.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
A. Mandat	5
B. Méthodologie	5
C. Évolution du régime de sanctions de l'ONU concernant Haïti	6
D. Contexte politique et conditions de sécurité	6
II. Dynamique des gangs	9
A. Fracture du G9 et escalade de la violence dans les communes de Cité-Soleil et de Port-au-Prince	9
B. Expansion de la présence du G-Pèp	10
C. Département de l'Artibonite	12
III. Actes contraires au droit international des droits humains ou constituant des atteintes à ces droits	12
A. Information d'ordre général sur la violence	12
B. Impact humanitaire des activités criminelles des gangs	13
C. Violence sexuelle et fondée sur le genre	14
D. Violations des droits des enfants	15
E. Traite des personnes et trafic de migrants	16
IV. Trafic d'armes	16
A. Trafic d'armes transfrontalier et violations de l'embargo sur les armes	16
B. Trafic intérieur	17
C. La méconnaissance de l'embargo sur les armes en entrave la mise en œuvre	18
D. Capacité des autorités haïtiennes en matière de gestion des armes et des munitions	18
V. Flux financiers illicites	18
A. État de l'économie	18
B. Détournement de fonds publics	19
C. Gangs, ports maritimes et financement illicite	19
D. Liens entre les membres de l'élite et les gangs	20
E. La corruption douanière en tant qu'outil de concurrence commerciale	21
F. Impact économique des activités des gangs à Mariani	21
VI. Recommandations	22
Annexes	23

I. Introduction

A. Mandat

1. Le 19 octobre 2023, par sa résolution [2700 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a renouvelé le régime de sanctions concernant Haïti, consistant en une interdiction de voyager, un gel des avoirs et un embargo sur les armes. Il a décidé de prolonger pour une période de 13 mois à compter de l'adoption de ladite résolution le mandat du Groupe d'experts, tel qu'il est défini au paragraphe 21 de la résolution [2653 \(2022\)](#), et a décidé en outre que ce mandat s'appliquerait également quant aux mesures imposées dans la résolution [2700 \(2023\)](#) (voir par. 9 à 11 ci-dessous).
2. Suite à la désignation de quatre personnes par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2653 \(2022\)](#), le 8 décembre 2023, la liste des personnes et entités désignées en vertu de ladite résolution est actuellement constituée de cinq personnes, toutes chefs de gangs du département de l'Ouest d'Haïti¹.
3. Le présent rapport périodique est soumis conformément au paragraphe 20 de la résolution [2700 \(2023\)](#) et couvre les enquêtes menées du 13 novembre 2023 au 15 février 2024. En raison de la limite imposée quant au nombre de mots, certaines analyses sont présentées plus en détail dans les annexes.

B. Méthodologie

4. Le Groupe d'experts mène ses enquêtes de manière professionnelle et technique, en respectant les principes de transparence, d'objectivité, d'impartialité et d'indépendance (voir [S/2023/674](#), par. 8 à 10, annexe I). Il prend grand soin, le cas échéant, de ne pas divulguer d'informations qui révéleraient ses sources, afin de protéger celles-ci compte tenu du degré d'insécurité extrême en Haïti.
5. Après la publication de son rapport final en septembre 2023 ([S/2023/674](#)), le Groupe d'experts a reçu des informations communiquées volontairement par divers acteurs cités dans le document et à leur sujet. Il a examiné ces données et les a transmises au Comité, avec ses observations.
6. Le Groupe d'experts a envoyé des demandes d'information aux États Membres. Il remercie ceux qui ont répondu et précise une fois de plus que ces informations revêtent une importance cruciale pour ses travaux.
7. Depuis qu'il en a reçu le mandat en octobre 2023, le Groupe d'experts a mené des enquêtes en Haïti ainsi que des missions d'établissement des faits en République dominicaine et aux États-Unis d'Amérique ; conformément au paragraphe 21 de la résolution [2700 \(2023\)](#), il a aussi continué à coopérer avec le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et poursuit ses échanges francs avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Il bénéficie d'un excellent soutien de la part du BINUH, ce dont il est très reconnaissant. Il se félicite de la collaboration continue des autorités et des institutions haïtiennes.
8. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur les violations potentielles du régime de sanctions et de recueillir des informations sur les personnes et les entités répondant aux critères de désignation.

¹ Voir <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/2653/materials/summaries>.

C. Évolution du régime de sanctions de l'ONU concernant Haïti

9. Le renouvellement du régime de sanctions a été perçu positivement par la grande majorité de la population haïtienne, qui s'attend fortement à ce que de nouveaux acteurs soient sanctionnés, en particulier ceux qui soutiennent les gangs.

10. Si la décision du Comité d'imposer des sanctions à quatre chefs de gangs en décembre 2023 a envoyé un message positif, l'effet de ces sanctions reste extrêmement limité car les chefs de gangs et les activités de leurs gangs ne sont pratiquement pas touchés par les mesures. Ces chefs de gangs sont parmi les plus puissants du pays et ont continué à constituer leurs arsenaux, à étendre leur contrôle sur le territoire et à étoffer leurs rangs, malgré les sanctions imposées à leur encontre (voir sect. II). Compte tenu de la situation désastreuse du pays, il est crucial que le régime de sanctions joue un rôle plus déterminant en visant les autres acteurs clés qui continuent de menacer la paix et la stabilité du pays.

11. En élargissant considérablement la portée de l'embargo sur les armes, qui est passé d'un embargo ciblé à un embargo territorial, le Conseil a adopté une mesure essentielle afin de contribuer à la lutte contre le problème majeur du trafic d'armes et de munitions. Cependant, le processus n'en est qu'à ses débuts et la concrétisation de l'application élargie de l'embargo sur les armes reste médiocre, les ressources étant limitées pour le faire respecter en Haïti et dans la région. Les dispositions relatives à l'embargo sont en outre mal connues des acteurs censés les faire appliquer (voir par. 74 ci-dessous).

D. Contexte politique et conditions de sécurité

1. Processus politique

12. Depuis la publication du rapport final du Groupe d'experts en septembre 2023 (voir [S/2023/674](#), par. 12 à 16), peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes (également connu sous le nom d'« Accord du 21 décembre »), ce que diverses parties prenantes haïtiennes attribuent à l'inaction du Gouvernement.

13. Le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM, qui s'est engagé à soutenir la médiation politique en Haïti, s'est rendu à plusieurs reprises dans le pays au cours de la période considérée pour préconiser un dialogue inclusif et la conclusion d'un nouvel accord. Les efforts de dialogue entre les acteurs politiques se sont poursuivis mais de profondes divisions subsistent, certains membres de l'opposition insistant sur la démission du Premier Ministre comme condition préalable à toute négociation.

14. L'enlisement du processus de transition politique reste un obstacle majeur à l'organisation d'élections et à l'amélioration de la situation dans le pays.

2. Situation en matière de sécurité

15. La période couverte par le présent rapport a été marquée par une intensification de la violence des gangs et des troubles civils. La situation en matière de sécurité continue de se détériorer, en particulier dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre, donnant lieu à des milliers d'assassinats, à d'atroces violations des droits humains, y compris des violences sexuelles, à de nouveaux déplacements et à de très nombreux départs (voir sect. III ci-dessous).

16. Dans le département de l'Ouest, les gangs continuent de se livrer à de violents affrontements et à des attaques contre la population, la coalition du G9 ayant éclaté

et l’alliance du G-Pèp progressant de manière considérable (voir sect. II ci-dessous). Pour de nombreuses parties prenantes, l’approbation du déploiement de la Mission multinationale d’appui à la sécurité en vertu de la résolution 2699 (2023) du Conseil de sécurité a mené au renforcement des gangs, qui se sont notamment emparés de territoires situés en dehors de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, ont pris le contrôle de nouvelles voies d’accès et ont intensifié leurs efforts pour recruter et pour acquérir davantage d’armes et de munitions. Le retard du déploiement de la Mission a donné toute latitude aux gangs pour accroître l’intensité de leurs activités, la violence qu’ils déchaînent engloutissant actuellement de nouveaux territoires dans le sud de Port-au-Prince.

17. Malgré ses efforts et les opérations en cours, la Police nationale d’Haïti reste incapable de contrôler l’expansion de l’activité des gangs, qui prennent constamment pour cibles le personnel et les installations de la police. Le retard pris dans le déploiement de la Mission multinationale d’appui à la sécurité a des répercussions négatives sur le moral de la police. En 2023, la Police nationale a perdu 1 665 agents, dont 48 ont été tués et la grande majorité a quitté le pays².

18. Le système judiciaire reste dans une large mesure dysfonctionnel en raison de la violence généralisée, de la corruption, des grèves et de l’ingérence politique. Plusieurs juges, dont certains avaient été récemment certifiés, attendent toujours le renouvellement de leur mandat, ce qui a nui gravement aux affaires concernant des personnes qui compromettent la stabilité d’Haïti. D’autres juges voient leur travail entravé par les menaces qu’ils reçoivent et par l’absence de protection. En outre, de multiples mandats d’arrêt qui ont été émis restent en suspens.

19. La violence des gangs, combinée à la faiblesse des forces publiques de sécurité et à l’impunité, a conduit au renforcement des mouvements d’autodéfense qui se livrent à leur tour à des violations des droits humains (voir annexe 14).

3. Mobilisation récente contre le Gouvernement

20. La détérioration de la situation et l’absence de toute solution prévisible – qu’il s’agisse de l’organisation d’élections, du déploiement de la Mission multinationale d’appui à la sécurité ou de l’imposition de sanctions à des acteurs autres que les chefs de gangs – crée un terrain fertile pour la croissance du soutien aux positions radicales et pour divers acteurs qui tentent de fomenter des troubles civils.

21. Ces acteurs ont également trouvé un élan accru à l’approche du 7 février 2024, date limite fixée par l’Accord du 21 décembre pour l’entrée en fonction d’un gouvernement nouvellement élu³. Depuis le début de l’année, d’importantes manifestations menées par des acteurs politiques appelant à la démission du Premier Ministre ont enflammé certaines parties du pays, la mobilisation à Port-au-Prince restant relativement limitée au moment de l’établissement du présent rapport.

22. Après six ans d’emprisonnement aux États-Unis pour conspiration en vue de blanchir de l’argent provenant du trafic de drogue⁴, Guy Philippe, un ancien commissaire principal de la Police nationale d’Haïti qui a dirigé en 2004 une rébellion armée ayant mené au renversement de l’ancien président Jean Bertrand Aristide, est

² Informations de l’ONU, 2024.

³ Voir l’article 20 du Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes, disponible à l’adresse suivante : <https://www.haitilibre.com/docs/Consensus-National-pour-une-transition-inclusive-et-des-elections-transparentes.pdf>.

⁴ Voir www.justice.gov/opa/pr/haitian-national-pleads-guilty-conspiring-launders-money-derived-drug-trafficking.

rentré en Haïti en novembre 2023⁵. Depuis lors, il a conduit des rassemblements publics et des manifestations, en particulier dans le sud du pays, appelant à une révolution⁶.

23. M. Philippe a également reçu l'appui de la Brigade de surveillance des aires protégées, qui a été créée par l'Agence nationale des aires protégées, un bureau du Ministère de l'environnement. Malgré cela, le Gouvernement actuel n'a exercé aucun contrôle sur la Brigade. Ses demandes visant à obtenir une liste des agents et de leur moyens armés sont restées vaines. Des sources ont informé le Groupe d'experts que de nombreux agents de la Brigade ne perçoivent pas de salaire, paient pour en devenir membre et doivent apporter leurs propres armes à feu, qu'ils se sont probablement procurées de manière illicite.

24. Fin janvier 2024, le Gouvernement a pris plusieurs arrêtés pour remédier à la situation, notamment en limogeant le Directeur de l'Agence nationale des aires protégées, Jeantel Joseph, qui dirigeait de fait la chaîne de commandement. Le Gouvernement a également créé un comité chargé de la restructuration de l'Agence, demandé au personnel de celle-ci de s'enregistrer officiellement auprès du Ministère de l'environnement et interdit aux agents armés de circuler dans les zones urbaines⁷. Si certains membres de la Brigade ont obtempéré, d'autres ne l'ont pas fait et ont continué à reconnaître Joseph comme leur chef et à circuler dans les villes avec leurs armes à feu, notamment lors des manifestations de février 2024 organisées dans plusieurs villes.

25. Lors du point culminant des manifestations, entre le 5 et le 8 février 2024, de multiples actes de violence ont été commis dans tout le pays, notamment le pillage de biens privés et publics, l'édification de barrages routiers et des violations des droits humains, qui ont entraîné la perturbation de la vie économique et de l'enseignement. Ainsi, aux Gonaïves (département de l'Artibonite), le bureau de la Croix-Rouge haïtienne, la mairie et une partie du tribunal civil ont été vandalisés. À Port-au-Prince, des échanges de tirs entre la Brigade de surveillance des aires protégées et la Police nationale haïtienne ont entraîné la mort de cinq agents de la Brigade. Des cas d'usage excessif de la force par la police ont également été signalés et des enquêtes étaient en cours. À Mirebalais, des agents de la Brigade ont tué deux civils et en ont blessé deux autres⁸. Entre le 20 janvier et le 7 février 2024, au moins 16 personnes ont été tuées et 29 autres blessées, principalement lors d'affrontements entre les manifestants et la police⁹.

⁵ www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article282500613.html et entretiens avec des sources officielles, 2024.

⁶ Voir par exemple www.facebook.com/watch/?v=1147137756661939.

⁷ Voir <https://communication.gouv.ht/2024/01/communiqu%C3%A9-de-presse-18/>.

⁸ Entretiens avec des représentants des pouvoirs publics dans le département du Plateau central, février 2024.

⁹ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-turk-warns-deepening-human-rights-crisis-following-most-violent-month-two-years>.

II. Dynamique des gangs¹⁰

26. Malgré les intentions du G9 et du G-Pèp de *Viv Ansam* (« vivre ensemble ») (voir annexe 1), la violence des gangs a atteint des niveaux sans précédent, faisant de janvier 2024 le mois le plus violent depuis deux ans (voir par. 45 à 47 ci-dessous)¹¹.

27. De graves affrontements au sein des gangs et entre eux ont marqué non seulement la fracture de la coalition du G9, mais aussi l'expansion agressive du G-Pèp, y compris au-delà des principaux points d'accès à la capitale (voir annexe 2), en plus de la consolidation des alliances avec les gangs de l'Artibonite¹².

A. Fracture du G9 et escalade de la violence dans les communes de Cité-Soleil et de Port-au-Prince

28. L'exécution punitive par le G9 de Tysson, chef du gang Carrefour Drouillard affilié au G9, le 26 septembre 2023, au motif qu'il avait ignoré les instructions de l'alliance, a été l'un des principaux éléments déclencheurs des dissensions croissantes au sein du G9. La mort de Tysson a provoqué des affrontements dans la commune de Cité-Soleil entre les gangs affiliés au G9 (voir annexe 3). Plus tard, le 12 novembre 2023, la mort accidentelle d'Iskar Andrice¹³ (alias « Iskar »), chef du gang Belekou et cofondateur du G9, a porté un nouveau coup à l'alliance du G9, entraînant la résurgence de conflits territoriaux entre le G9 et le G-Pèp (voir annexe 4).

29. Dans la commune de Port-au-Prince de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, un autre facteur à l'origine des affrontements entre les gangs du G9 a été la construction d'un mur à la mi-octobre par les gangs de La Saline, Fort Touron et Fort Dimanche pour empêcher le détournement de camions par le gang Wharf Jérémie¹⁴. Les affrontements ont repris entre les gangs La Saline et Wharf Jérémie, atteignant leur paroxysme entre le 27 et le 31 janvier 2024. Des membres du gang Projet de La Saline¹⁵, qui soutenaient La Saline, ont tué le chef de ce dernier, Marc, le 30 janvier 2024¹⁶.

30. Entre-temps, face à la fragmentation du G9 et à la menace grandissante que représente G-Pèp sur le territoire qu'il contrôle, Jimmy Chérizier (alias « Barbeque » – HTi.001) utilise de plus en plus souvent un discours politique contre le Gouvernement. En janvier, Barbeque a publié des vidéos dans lesquelles il déclarait que, tout en n'étant pas aligné sur M. Philippe, il respectait sa mission visant à retirer le pays des mains du Premier Ministre, Ariel Henry. Barbeque a également appelé à

¹⁰ Les informations données dans la présente section sont fondées sur des entretiens avec des analystes de gangs nationaux et internationaux, d'anciens membres de gangs, des fonctionnaires, des agents de la Police nationale d'Haïti, des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs et des représentants de la société civile, ainsi que sur des documents publiés et confidentiels et des sources ouvertes vérifiées.

¹¹ Rapport confidentiel, 2024.

¹² Bien que dépourvue d'une chaîne de commandement claire, l'alliance dirigée à l'origine par Ti Gabriel a été largement influencée par les chefs des gangs 5 Second et Grand Ravine.

¹³ Iskar a été remplacé par son lieutenant David Ganier (alias « Black Alex Mana »), qui a été tué le 21 novembre 2023 par un autre membre du gang.

¹⁴ Entretiens avec des analystes de gangs et des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs en 2023, et avec d'anciens membres de gangs, janvier 2024.

¹⁵ Entretien avec des analystes de gangs, janvier et février 2024, et rapport confidentiel, janvier 2024.

¹⁶ Rapport confidentiel, 2024, et entretiens avec des analystes de gangs et d'anciens membres de gangs, janvier et février 2024.

une révolution pour changer le système politique existant dans l'intérêt de tous les Haïtiens¹⁷.

31. Malgré la récente intensification des affrontements, les différents gangs entretiennent des relations et des alliances fluides. Certains dirigeants du G9 et du G-Pèp pourraient chercher à réactiver l'alliance *Viv Ansam* pour former un front commun contre le Gouvernement ou la future Mission multinationale d'appui à la sécurité, ou contre les deux¹⁸.

B. Expansion de la présence du G-Pèp

1. Pression du G-Pèp sur le bastion du G-9

32. Le G-Pèp a exercé une forte pression sur le bastion du G9 dans les communes de Cité-Soleil, Port-au-Prince et Delmas de la région métropolitaine de Port-au-Prince, notamment pour tirer profit a) de l'imposition de droits de péage illégaux dans les environs du terminal pétrolier de Varreux et de l'Autorité portuaire nationale, ainsi que le long des routes d'accès et de la route nationale (RN1) ; b) de l'extorsion des vendeurs de rue, des commerçants et des acteurs privés opérant dans les parcs industriels ; c) du trafic de drogue¹⁹.

33. À Cité-Soleil, Gabriel Jean-Pierre (alias « Ti Gabriel ») a profité du vide laissé par le G9 pour sortir de son quartier de Brooklyn, qui avait été assiégé par les gangs du G9 (voir [S/2023/674](#)), et tenter de consolider son assise dans des territoires comme Boston, Belekou et Carrefour Drouillard. Il a finalement réussi à prendre le contrôle de Carrefour Drouillard et de la zone voisine de Nan Raket, le 30 janvier²⁰.

34. À quelques kilomètres au sud de Cité-Soleil, dans la commune de Port-au-Prince, les gangs 5 Second et Grand Ravine ont tenté de prendre le contrôle de la zone de La Saline, longtemps convoitée, notamment pour permettre au chef de 5 Second, Johnson André (alias « Izo » – HTi.002), d'étendre son contrôle sur la côte de la baie de Port-au-Prince, ce qui faciliterait ses activités liées au trafic de drogue²¹. Après l'assassinat de Marc le 30 janvier, Izo et Renel Destina (alias « Ti Lapli » – HTi.003), chef de Grand Ravine, ont offert des renforts (y compris des armes et des hommes) au gang Projet de La Saline lors des assauts contre le gang Wharf Jérémie. En échange, Izo a demandé le contrôle des secteurs du terminal de l'Autorité portuaire nationale et du terminal pétrolier de Varreux, et Ti Lapli celui du marché de la « Croix-des-Bossales »²². Pendant ce temps, Ti Lapli (voir annexe 5) a également étendu son emprise de la partie sud de la ville (voir par. 37 à 40 ci-dessous) jusqu'au centre de la ville, en mettant en place des cellules de gangs au cimetière de Port-au-Prince, près du Palais National²³.

35. Entre-temps, dans la commune de Delmas, Kempes Sanon (alias « Kempes »), chef du gang Bel Air (également connu sous le nom de gang Les Argentins), soutenu par Ti Lapli, a exercé des pressions sur la zone contrôlée par Barbeque, tout en

¹⁷ Vidéos sauvegardées dans les fichiers du Groupe d'experts.

¹⁸ Entretiens avec des analystes de gangs nationaux et internationaux, février 2024.

¹⁹ Le Groupe d'experts enquête actuellement sur des cas de trafic de drogue, notamment de marijuana et de cocaïne, et fera rapport à ce sujet en temps voulu.

²⁰ Sources de l'ONU et entretien avec un analyste de gangs, février 2024.

²¹ Entretiens avec des analystes de gangs et des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs, en 2023 et en janvier et février 2024.

²² Rapport confidentiel, 2024, et entretien avec un analyste de gangs, janvier et février 2024.

²³ Entretiens avec des analystes de gangs nationaux et internationaux et d'anciens membres de gangs, janvier et février 2024.

attaquant le quartier de Solino (voir annexe 6), depuis le 14 janvier, afin de ménager un passage pour déplacer des otages²⁴.

36. En février, les festivités du carnaval du Champ-de-Mars (Port-au-Prince) et de ses environs ont été troublées par des tirs d'armes automatiques déclenchés par des hommes de Kempes, qui ont blessé des carnavaliers, le gang allié de Grand Ravine ayant quant à lui enlevé 5 personnes (voir annexe 7).

2. Le contrôle sur le sud de Port-au-Prince étouffe tout le Sud

37. Depuis que Ti Lapli a pris le contrôle du secteur de Carrefour-Feuilles à Port-au-Prince en août 2023 (voir [S/2023/674](#)), Grand Ravine et 5 Second ont considérablement étendu leur influence vers le sud afin d'engranger davantage de revenus grâce aux enlèvements, au trafic de drogue, aux extorsions, aux péages illégaux et aux détournements de camions le long de la route nationale RN2, l'axe principal reliant la capitale au sud. Depuis le 31 octobre 2023, ils sont à l'origine d'une nouvelle flambée de violence dans les communes de Carrefour, Gressier et Léogane, qui a fait un grand nombre de morts et entraîné de nombreux déplacements. Le 1^{er} novembre 2023, Grand Ravine a mis en place une cellule à Mariani (commune de Carrefour)²⁵, placée sous le commandement de Beliose Louis Jeune (alias « Bout Ba ») (voir annexe 8).

38. Dans le contexte d'une violence plus meurtrière, la route maritime entre le terminal de l'autorité portuaire nationale et le port de Petit-Goâve a été utilisée pour contourner les zones contrôlées par les gangs et le barrage routier (voir annexe 9), bien que le voyage s'en trouve plus coûteux et plus risqué (voir par. 84 à 88 ci-dessous).

39. Le blocus de Mariani a pesé sur le commerce entre les départements de l'Ouest et du Sud (y compris le Sud, le Sud-Est, la Grande-Anse et les Nippes, en plus des communes du sud du département de l'Ouest), entraînant des ruptures d'approvisionnement et une augmentation des prix des produits de base (voir par. 94 ci-dessous) et limitant l'accès aux services essentiels. La proximité de Mariani a également placé les localités du sud en état d'alerte, en raison du risque de propagation de la violence.

40. Entre-temps, dans le but d'élargir son emprise afin d'extorquer les usagers des routes secondaires, le gang Ti Bois, dirigé par Christ-Roi Chery (alias « Chrisla »), a également mené des incursions armées dans des localités de la commune de Carrefour (voir annexe 10).

3. Régions du nord et de l'est du département de l'Ouest

41. Au nord de la capitale, outre le maintien des péages illégaux le long de la RN1 et la poursuite des activités criminelles autour de zones économiques clés (voir annexe 11), le gang Canaan de Jeff Larose (alias « Jeff ») a procuré des « services armés » aux spoliateurs fonciers des communes de l'Arcahaie et de Montrouis²⁶. Jeff a également été mobilisé par Izo pour mener des activités liées au trafic de drogue, comme lors de l'assaut contre la commune de Saut-d'Eau (département du Centre),

²⁴ Sources de l'ONU et entretien avec un analyste de gangs, février 2024.

²⁵ Document confidentiel de l'ONU, 28 novembre 2023 ; rapport confidentiel de l'ONU, 20 novembre 2023.

²⁶ Entretiens avec des analystes de gangs et un fonctionnaire, janvier et février 2024.

fin septembre 2023, qui aurait été motivé par l'intention d'Izo de récupérer une importante cargaison de drogue et d'armes à feu²⁷.

42. Pendant ce temps, à Morne-à-Cabri, le gang 400 Mawozo, dirigé par Joseph Wilson (alias « Lanmo Sanjou » – HTi 004), n'a cessé d'entraver la circulation et d'enlever des voyageurs. Le gang est devenu très actif, suite au renforcement de ses effectifs, notamment par une ramification du gang Kraze Barye, qui s'oppose au leadership de Vitelhomme Innocent (HTi.005)²⁸. Depuis novembre 2023, ces gangs se sont livrés à des affrontements meurtriers (voir annexe 12) pour obtenir le contrôle de territoires dans des zones voisines de la commune de Pétion-Ville et des localités de la commune de Tabarre. L'activité accrue de 400 Mawozo se rapproche dangereusement des communes orientales de Malpasse et Cornillon, qui bordent la frontière avec la République dominicaine²⁹.

C. Département de l'Artibonite

43. Des gangs comme Gran Grif, dirigé par Luckson Elan (alias « General Luckson »), et Kokorat San Ras, dirigé par Ferdens Tilus (alias « Meyer ») (voir [S/2023/674](#), sect. III.A, et annexe 14 du présent rapport) ont continué à se livrer à des meurtres, des enlèvements et des viols et à mener des attaques contre des propriétés agricoles, du bétail et des véhicules de transport. Leur extrême violence (voir annexe 13) a contribué à la réduction des terres cultivées, au déplacement de milliers de villageois vers les centres urbains et à l'altération des dynamiques locales. Leur alliance avec des gangs de la coalition G-Pép (5 Second et Canaan) a renforcé leurs capacités en termes de puissance de feu et d'effectifs, ainsi que leur contrôle sur des territoires stratégiques, au profit de leur économie criminelle³⁰.

44. Le gang Raboteau, avec ses alliés du Kokorat San Ras, a participé aux manifestations qui ont eu lieu début février 2024 aux Gonaïves ainsi qu'au saccage du tribunal civil³¹.

III. Actes contraires au droit international des droits humains ou constituant des atteintes à ces droits

A. Information d'ordre général sur la violence³²

45. L'insécurité généralisée continue d'entraver la liberté de circulation et l'accès à l'aide humanitaire ainsi qu'aux biens et services essentiels tels que la nourriture, l'eau, les soins de santé et l'éducation.

46. En 2023, le nombre d'homicides signalés a augmenté de près de 120 % par rapport à l'année précédente et de plus de 600 % par rapport à 2018, avec 4 789 victimes enregistrées en 2023, dont 465 femmes, 93 garçons et 48 filles. Cela

²⁷ Entretiens avec des analystes de gangs nationaux et internationaux, des fonctionnaires, des agents de la Police nationale d'Haïti, des représentants de la société civile et du personnel de santé, 2023 et janvier et février 2024.

²⁸ Rapport confidentiel de l'ONU, 2023, et entretien avec des analystes de gangs, janvier et février 2024.

²⁹ Entretien avec des analystes de gangs, janvier et février 2024.

³⁰ Voir www.ohchr.org/fr/documents/country-reports/criminal-violence-extends-beyond-port-au-prince-situation-lower, et entretiens avec des analystes de gangs et des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs, 2023 et janvier et février 2024.

³¹ Entretien avec un agent des forces de l'ordre, février 2024.

³² Voir annexes 14 et 15.

représente un ratio de 40,9 homicides pour 100 000 habitants. En outre, le nombre de victimes d'enlèvement est passé de 1 359 en 2022 à 2 490 en 2023, soit une augmentation de 83,2 %³³.

47. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a indiqué que janvier 2024 a été le mois le plus violent depuis plus de deux ans : au moins 806 personnes qui n'avaient pas pris part à des confrontations violentes ont été tuées, blessées ou enlevées, ainsi qu'environ 300 membres de gangs, soit un total de 1 106 personnes touchées – plus de trois fois plus qu'en janvier 2023³⁴.

B. Impact humanitaire des activités criminelles des gangs

48. La violence liée aux gangs entraîne une augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui était supérieur à 313 000 en janvier 2024. Sur les 146 584 déplacés dans le département de l'Ouest, 139 853 se trouvent dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince³⁵. Plus de 60 % de tous les déplacements forcés se sont produits en 2023 et 94 % des personnes déplacées sont originaires du département de l'Ouest, dont la capitale est le principal point d'origine³⁶. Tout le sud du pays a également été touché par les violences dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (voir annexe 16).

49. En ce qui concerne certains des incidents spécifiques mentionnés ci-dessus dans la section II, le bilan humanitaire comprend notamment les éléments suivants :

a) Le 1^{er} novembre 2023, des violences ont éclaté dans la région de Mariani (voir sect. II ci-dessus), entraînant, au 6 novembre, le déplacement interne de 2 487 personnes (voir annexe 17). La situation à Mariani évolue et les conséquences humanitaires s'étendent à d'autres régions du pays, en particulier au sud ;

b) Depuis septembre 2023, les affrontements entre gangs à Cité-Soleil se sont intensifiés et étendus aux quartiers de Belekou, Boston, Brooklyn, Pierre VI, Terre Noire ; 268 personnes, dont 9 enfants, ont été tuées ou blessées rien que durant la deuxième quinzaine de novembre, la plupart victimes de tireurs embusqués, et plus de 1 000 personnes ont été déplacées (voir annexe 18) ;

c) Des affrontements dus à un litige foncier dans la commune de l'Arcahaie (département de l'Ouest) vers le 15 novembre 2023 ont fait 53 morts et entraîné le déplacement de plus de 10 000 personnes (voir annexe 19)³⁷ ;

d) Au cours des deux premières semaines de 2024, presque 8 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont été déplacées en raison des affrontements dans les secteurs de Solino et de Gabelliste à Port-au-Prince³⁸ ;

e) Environ 10 000 personnes déplacées ont fui les affrontements armés entre gangs à Carrefour, Cité Soleil et Tabarre entre le 5 et le 13 février 2024 (voir annexe 20).

³³ Données de la police des Nations Unies, janvier 2024.

³⁴ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-turk-warns-deepening-human-rights-crisis-following-most-violent-month-two-years>.

³⁵ Voir <https://dtm.iom.int/fr/report-product-series/cumulative-displacement-report> ; entretien avec un acteur humanitaire, janvier 2024.

³⁶ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-more-60-forced-displacements-happened-2023-year-growing-brutality-0>. Lors d'entretiens, des acteurs humanitaires ont confirmé au Groupe d'experts l'augmentation du nombre de personnes déplacées et leur vaste dispersion sur l'ensemble du territoire, janvier 2024.

³⁷ Entretien avec un analyste de gangs, février 2024.

³⁸ Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/iom-haiti-situation-report-january-2024>.

50. Il ne s'agit-là que d'instantanés d'incidents spécifiques. Du fait que les affrontements se poursuivent dans toutes ces zones, le nombre de victimes (morts, blessés, personnes déplacées, etc.) augmentera probablement.

51. Le 20 janvier 2024, le Groupe d'experts s'est rendu dans le site de l'école Jean Marie Vincent à Tabarre (Port-au-Prince), qui accueille 779 familles déplacées à l'intérieur du pays, soit plus de 3 000 personnes au total, dont 900 enfants (voir annexe 21), alors que la pénurie de nourriture et d'eau persiste. Le 25 juillet 2023, la plupart des déplacés ont fui les affrontements entre le gang Kraze Barye dirigé par Vitelhomme (HTi.005) et le gang 400 Mawozo dirigé par Lanmo Sanjou (HTi.004). La reprise des affrontements a entraîné de nouvelles vagues de déplacements (voir annexe 22). Les témoignages obtenus par le Groupe d'experts ont fait état de tirs sans discernement lors d'affrontements entre gangs, ainsi que de meurtres, de passages à tabac et de viols de femmes³⁹.

52. Le nombre de rapatriés haïtiens est lui aussi important. Selon les autorités de la République dominicaine, 497 692 Haïtiens sont retournés en Haïti en 2023, dont près de la moitié, soit 246 678, de leur plein gré⁴⁰.

C. Violence sexuelle et fondée sur le genre

53. Les gangs recourent systématiquement à la violence sexuelle pour exercer leur contrôle sur les communautés, ciblant les femmes et les filles dès l'âge de 3 ans⁴¹, tendant des embuscades et se livrant à des viols collectifs (voir S/2023/674). De nombreux cas ne sont pas signalés en raison de la stigmatisation, du manque de confiance dans la police et le système judiciaire et de la crainte des représailles, ce qui entrave les poursuites judiciaires⁴². En outre, les difficultés liées à la collecte des données⁴³ rendent difficile la compréhension de ce phénomène.

54. Le Groupe d'experts a rencontré des représentants de l'Unité de lutte contre la violence sexuelle de la Police nationale haïtienne, qui ont indiqué que la moitié du personnel était parti au cours des six mois précédents, ce qui constituait un problème opérationnel majeur, et ont également fait valoir qu'il était quasiment impossible de se rendre dans les zones à haut risque et de mener des enquêtes en raison des conditions de sécurité qui prévalent.

55. Lors d'un entretien avec le Groupe d'experts, une personne rescapée d'un viol a indiqué qu'en décembre 2023, des membres du gang de Vitelhomme Innocent (HTi.005) l'ont violée alors qu'elle tentait de récupérer des biens dans sa maison, dans la région de Tabarre⁴⁴.

³⁹ Entretiens avec plusieurs victimes, janvier 2024.

⁴⁰ Voir <https://www.diariolibre.com/actualidad/nacional/2024/01/30/deportaciones-de-haitianos-en-2023-medio-millon-devueltos/2591068>.

⁴¹ Source confidentielle, janvier 2024.

⁴² « En outre, le système de gouvernement non existant semble faire de l'accès aux services de lutte contre la violence fondée sur le genre (en particulier les services de sécurité et les services juridiques) une tâche impossible. » Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/addressing-gender-based-violence-haiti-june-2023>.

⁴³ « Quantifier l'étendue du phénomène de la violence fondée sur le genre ou de la violence sexuelle en Haïti est impossible [...] l'absence de système(s) standardisé(s) pour recenser les cas de violence fondée sur le genre et le fait qu'un grand nombre de ces cas sont ignorés ou ne sont pas signalés font que les données disponibles sont incomplètes ou peu fiables. » Voir <https://reliefweb.int/report/haiti/addressing-gender-based-violence-haiti-june-2023>.

⁴⁴ Source confidentielle, janvier 2024.

D. Violations des droits des enfants

56. Les enfants en Haïti sont confrontés à de graves violations des droits humains et à une situation qui met leur vie en danger, signes d'une crise historique exacerbée par l'instabilité politique, la pauvreté, les épidémies, la malnutrition, les catastrophes naturelles et l'escalade de la violence armée. En conséquence, près de 170 000 enfants sont déplacés à l'intérieur du pays et plus de 3 millions ont besoin d'une aide humanitaire⁴⁵.

57. En 2023, 167 enfants ont été tués ou blessés par balle (voir annexes 23 et 24). Certains ont été exécutés par des gangs ou des groupes d'autodéfense parce qu'ils étaient soupçonnés de soutenir des rivaux, et d'autres ont été violés (voir annexe 14)⁴⁶.

58. Depuis la mi-janvier 2024, des troubles sociaux généralisés ont entraîné la fermeture temporaire de plus de 1 000 écoles dans tout le pays, touchant particulièrement les départements de l'Ouest, de la Grande-Anse, du Nord-Est, des Nippes et de l'Artibonite⁴⁷.

59. La Brigade de protection des mineurs de la Police nationale haïtienne a expliqué au Groupe d'experts certains des obstacles auxquels elle est confrontée lorsqu'elle enquête, en raison du manque de personnel et des attaques fréquentes contre les installations de la police partout dans le pays. En 2023, la Brigade a enregistré 318 incidents concernant des crimes contre des mineurs, dont 8 étaient des agressions sexuelles.

Recrutement d'enfants

60. Dans les zones contrôlées par des gangs, les enfants risquent non seulement d'être blessés ou tués lors d'affrontements, mais aussi de se laisser entraîner par ces groupes en raison du manque de perspectives socioéconomiques et éducatives. Selon des informations de sources confidentielles provenant de zones contrôlées par des gangs, la plupart des enfants rejoignent ceux-ci par nécessité économique. Après une période de mise à l'épreuve, au cours de laquelle ils sont observés par d'autres membres du gang, ils se voient confier des tâches secondaires telles que la surveillance de points de contrôle ou le repérage et l'espionnage de victimes potentielles d'enlèvement. Ils se voient ensuite progressivement confier des responsabilités plus importantes, y compris la participation aux affrontements contre les bandes rivales. Des personnes ont déclaré qu'il n'était tout simplement pas possible de quitter certains gangs, en particulier ceux qui sont alignés sur le G-Pép⁴⁸.

61. Selon des sources confidentielles, une fois recrutés, les enfants reçoivent un « salaire » hebdomadaire minimum de 5 000 gourdes (environ 38 à 40 dollars) (voir S/2023/674). D'après certains analystes, Grand Ravine, dirigé par Ti Lapli (HTi.003), et 5 Segond, dirigé par Izo (HTi.002), ont été désignés comme étant les gangs les plus actifs dans le recrutement forcé d'enfants. Par ailleurs, le gang de Vitelhomme (HTi.005) compte une quarantaine d'enfants dans ses rangs⁴⁹.

⁴⁵ Voir <https://www.unicef.org/haïti/communiqu%C3%A9s-de-presse/escalade-de-la-violence-en-ha%C3%A9ti-lunicef-exhorte-toutes-les-parties-%C3%A0>.

⁴⁶ Voir <https://reliefweb.int/report/haïti/haïti-turk-warns-deepening-human-rights-crisis-following-most-violent-month-two-years>.

⁴⁷ Voir www.unocha.org/publications/report/haïti/haïti-impact-civil-unrest-humanitarian-response-flash-update-5-7-february-2024 ; informations corroborées par des acteurs humanitaires, janvier 2024.

⁴⁸ Entretiens avec des sources confidentielles, janvier 2024. Entretien avec un acteur humanitaire (janvier 2024) et avec un défenseur des droits humains (janvier et février 2024).

⁴⁹ Sources confidentielles, 2024.

E. Traite des personnes et trafic de migrants

62. Le 16 octobre 2023, quatre mineures auraient été contraintes de participer à des actes sexuels à l'occasion de la célébration de l'anniversaire d'un membre d'un gang⁵⁰.

63. Le Groupe d'experts enquête sur plusieurs cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle en Haïti.

64. En 2023, un nombre record de 520 085 personnes a traversé la zone connue sous le nom de Darién, à la frontière entre la Colombie et le Panama, dont près de 10 % étaient des Haïtiens⁵¹.

65. Le Groupe d'experts poursuit ses enquêtes sur les réseaux de trafic de migrants dans la région.

IV. Trafic d'armes

A. Trafic d'armes transfrontalier et violations de l'embargo sur les armes

66. L'intensification de la violence et des recrutements auxquels se livrent les gangs, et l'expansion de leur contrôle territorial au cours de la période couverte par le présent rapport, indiquent qu'ils continuent à se procurer des armes et des munitions en dépit de l'embargo. Des entretiens avec des agents de terrain de la Police nationale haïtienne ont également confirmé que les gangs ne semblent en rien manquer de munitions. En outre, en l'absence de mesures nationales de sécurité adéquates, les civils et les entités du secteur privé continuent d'acquérir des armes et des munitions de manière illicite pour assurer leur propre protection. Le Groupe d'experts enquête sur plusieurs tendances régionales en matière de trafic depuis l'imposition de l'embargo territorial sur les armes imposée en vertu de la résolution 2699 (2023) du Conseil de sécurité, et plusieurs saisies ont été effectuées dans des ports de départ aux États-Unis et des ports d'entrée en Haïti.

1. Trafic en provenance des États-Unis

67. En novembre 2023, des armes légères et des munitions ont été saisies aux États-Unis durant leur acheminement vers Haïti⁵². Le 2 décembre 2023, en Haïti, à l'Aéroport international Toussaint Louverture, les autorités ont saisi 265 munitions de divers calibres, six radios, un gilet pare-balles, plusieurs caméras de surveillance et 10 000 dollars en espèces sur un passager d'un vol commercial en provenance de New York⁵³. Le 22 décembre 2023, à Cap-Haïtien, les autorités haïtiennes ont saisi une arme de poing de 9 mm, un fusil semi-automatique de calibre 5,56 mm et 223 munitions trouvés dans un conteneur en provenance des États-Unis, ainsi qu'un casque et trois gilets pare-balles⁵⁴.

⁵⁰ Sources confidentielles, janvier et février 2024.

⁵¹ Voir <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/106698> ; des témoignages recueillis auprès d'Haïtiens au Mexique ont confirmé l'existence dans la région de certains itinéraires, traversant notamment la zone du Darién au Panama.

⁵² Données du Bureau des douanes et de la protection des frontières américain, 2024.

⁵³ Entretiens avec un représentant des douanes, décembre 2023, et avec un représentant d'une l'unité de police chargée de l'enquête, février 2024.

⁵⁴ Rapport confidentiel, 2023, et entretien avec un agent de la Police nationale haïtienne, janvier 2024.

68. Le Groupe d'experts enquête actuellement sur les affaires susmentionnées ; il a contacté de nombreux organismes chargés de l'application de la loi et du contrôle des frontières et envoyé des demandes de traçage aux États Membres concernés. Depuis la mise en place du régime de sanctions, il a demandé à plusieurs États qui fabriquent des armes de l'aider à tracer les armes illicites, qu'elles aient été saisies durant leur acheminement vers Haïti ou en Haïti même. En 2023, le Groupe d'experts a adressé 74 demandes de traçage concernant des armes de poing et des fusils semi-automatiques à trois États Membres, dont un seul a répondu à ce jour.

2. Trafic en provenance de la République dominicaine

69. Au moment de la visite du Groupe d'experts en République dominicaine en janvier 2024, les autorités n'avaient enregistré aucune saisie d'armes ou de munitions en provenance ou à destination d'Haïti depuis l'imposition de l'embargo territorial sur les armes en octobre 2023. Cependant, des sources en Haïti indiquent que les réseaux de trafiquants s'approvisionnent toujours sur le marché illicite en République dominicaine (voir [S/2023/674](#))⁵⁵.

70. Ainsi, en décembre 2023, la Police nationale haïtienne a arrêté à Mirebalais (département du Centre) trois personnes qui transportaient 9 960 cartouches. D'après l'inspection physique effectuée par le Groupe d'experts, les cartouches saisies comprenaient des munitions de 5,56 × 45 mm pour fusils semi-automatiques ou automatiques. Il s'agissait de munitions produites par divers fabricants aux États-Unis et en Europe, dont certaines pas plus tard qu'en 2022. Selon l'enquête menée par la Police nationale haïtienne, elles avaient été acheminées de l'autre côté de la frontière depuis la République dominicaine et réceptionnées par des personnes qui se trouvaient du côté haïtien⁵⁶.

B. Trafic intérieur

71. En 2023, la Police nationale haïtienne a saisi au moins 265 armes à feu, dont 155 armes de poing, 62 fusils et 38 armes à feu de fabrication artisanale⁵⁷. Ces saisies donnent une indication du type de matériel illicite en circulation et comprennent exclusivement des armes de petit calibre. La quantité de munitions saisies n'est pas connue.

72. Au cours de la période considérée, la Police nationale haïtienne a également arrêté plusieurs personnes responsables de l'acquisition et du transport de munitions destinées à des gangs. Le 13 janvier 2024, elle a par exemple arrêté une personne chargée de transporter des munitions entre le gang Grande Ravine, dirigé par Ti Lapli (HTi.003), et le gang Bel-Air, dirigé par Kempes⁵⁸. Le 19 janvier, trois personnes ont été tuées par la Police nationale haïtienne alors qu'elles transportaient de Grand Ravine à Bel Air un lot de munitions de calibre 7,62 x 39 mm, pendant que Kempes attaquait Solino (voir sect. II ci-dessus)⁵⁹.

⁵⁵ Entretiens avec des agents de la Police nationale haïtienne, décembre 2023 et janvier 2024 ; entretiens avec des représentants des autorités locales du département du Centre (voisin de la République dominicaine), février 2024.

⁵⁶ Entretiens avec un officier supérieur de police et un enquêteur de la Police nationale haïtienne, janvier 2024 ; entretien avec un membre des autorités locales de Mirebalais, février 2024. Voir également la page Facebook officielle de la Police nationale haïtienne, 10 janvier 2024.

⁵⁷ Données de la police des Nations Unies, 2024.

⁵⁸ Voir la page Facebook officielle de la Police nationale haïtienne, 13 janvier 2024.

⁵⁹ Voir la page Facebook officielle de la Police nationale haïtienne, 20 janvier 2024.

73. Ces saisies permettent de mieux comprendre la dynamique des gangs, leurs relations et leur capacité de s'approvisionner en armes et en munitions⁶⁰. Ce soutien particulier de Grand Ravine à Bel-Air indique que Ti Lapli (HTi.003), bien que désigné, reste impliqué dans des achats substantiels d'armes et de munitions (voir sect. II ci-dessus, annexe 5 du présent rapport et [S/2023/674](#)).

74. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur les sources d'approvisionnement en armes et en munitions des gangs, y compris dans les affaires impliquant des acteurs politiques et des acteurs du secteur privé.

C. La méconnaissance de l'embargo sur les armes en entrave la mise en œuvre

75. En novembre 2023, la portée de l'embargo sur les armes a été étendue à l'ensemble du territoire ; cependant, lors de sa récente visite en Haïti, le Groupe d'experts a remarqué que de nombreuses autorités nationales ne connaissent pas les dispositions de cet embargo, y compris des membres d'institutions clés chargées de le faire respecter, telles que la Police nationale haïtienne et les douanes. Par exemple, des sociétés de sécurité privées ont continué à importer des fusils de chasse de calibre 12 en violation de l'embargo sur les armes⁶¹. Il est urgent et crucial que les autorités haïtiennes se mobilisent davantage pour sensibiliser toutes les institutions concernées aux niveaux central et local et pour diffuser l'information auprès de tous les acteurs concernés dans le pays.

D. Capacité des autorités haïtiennes en matière de gestion des armes et des munitions

76. Au cours de la période considérée, divers efforts ont été déployés pour améliorer la capacité de la Police nationale haïtienne en matière de gestion des armes à feu, y compris avec le soutien de partenaires internationaux ; il s'est notamment agi du renforcement de la sécurité physique et de la gestion des stocks entreposés dans le bunker principal de la police et de l'organisation de diverses formations à l'intention du personnel associé aux activités liées à la gestion des armes à feu⁶². Les processus de gestion des armes et des munitions récupérées laissent encore à désirer malgré le nombre considérable de saisies.

V. Flux financiers illicites

A. État de l'économie

77. Le développement économique et social d'Haïti reste compromis par l'intensification de la violence des gangs et l'instabilité politique croissante. En octobre 2023, la variation annuelle en pourcentage de l'indice des prix à la consommation s'élevait à 13,4 %, soit le deuxième taux le plus élevé depuis 1980 (voir annexe 27) et la situation risque de s'aggraver du fait de la violence des gangs.

⁶⁰ Pour plus d'informations sur la répartition des armes à feu entre les gangs, voir [S/2024/79](#), sect. III.

⁶¹ Entretien avec un client d'une société de sécurité privée, janvier 2024 ; entretien avec un agent des douanes, février 2024.

⁶² Rapports de l'ONU, 2024 ; entretiens avec des agents de la Police nationale haïtienne, 2024.

78. En prenant pour cibles les principaux réseaux routiers, les gangs ont désorganisé les chaînes d'approvisionnement en nourriture et en carburant, ainsi que d'autres services essentiels. Par exemple, en érigeant des péages sur les routes reliant les ports maritimes, les zones agricoles et Port-au-Prince, ils ont perturbé l'approvisionnement en nourriture et, par conséquent, la production alimentaire, ce qui a entraîné une pénurie alimentaire et l'augmentation des prix au-delà des moyens des ménages ordinaires (voir également annexe 28)⁶³.

79. Actuellement, près de cinq millions de personnes (la moitié de la population d'Haïti) sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, les enfants et les femmes étant les plus touchés (voir annexe 26)⁶⁴. Selon la Banque mondiale, aujourd'hui, un enfant né en Haïti ne deviendra productif qu'à 45 % de ce qu'il pourrait s'il avait bénéficié d'un accès total à une éducation et à des soins de santé de qualité⁶⁵.

80. Les relations de longue date entre les gangs, le secteur privé et certains acteurs politiques, combinées au détournement de fonds publics, sont des facteurs supplémentaires qui exacerbent les flux financiers illicites et constituent une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité du pays. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur ces tendances conformément à son mandat.

B. Détournement de fonds publics

81. La corruption dans les secteurs privé et public et l'utilisation à mauvais escient des fonds publics au sein des entreprises publiques continuent d'avoir des répercussions délétères sur la capacité du Gouvernement haïtien de fournir des services à sa population (voir [S/2023/674](#)).

82. Malgré le faible taux de poursuites engagées (voir [S/2023/674](#), par. 30), les unités gouvernementales spécialisées dans la lutte contre la corruption continuent d'enquêter sur plusieurs personnes. Par exemple, en novembre 2023, l'Unité de lutte contre la corruption a soumis 11 rapports d'enquête sur des fonctionnaires de l'État en vue de l'ouverture de poursuites. Sur l'ensemble des affaires en instance, ces 11 cas à eux seuls auraient entraîné une perte de plus de quatre milliards de gourdes, soit 2 % du budget national pour 2023/24⁶⁶.

83. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur des affaires de flux financiers illicites liées au détournement de fonds publics, à l'évasion fiscale et à des activités criminelles qui alimentent la violence et ont des répercussions sur la paix, la sécurité et la stabilité en Haïti.

C. Gangs, ports maritimes et financement illicite

84. Bien que les gangs aient conservé leurs diverses sources de revenus comme indiqué précédemment (voir [S/2023/674](#), par. 18), ils ont intensifié leurs activités d'extorsion visant les réseaux de transport public le long des routes qu'ils contrôlent en érigeant davantage de péages, en particulier sur la RN2 et autour de Mariani (voir par. 37 à 40 et annexe 9). En ciblant le secteur des transports, ils entravent l'accès des populations à la nourriture et à d'autres produits de base, contribuant ainsi à

⁶³ Entretiens avec deux détaillants basés dans la commune de Kenscoff à Port-au-Prince, 2024.

⁶⁴ Voir www.wfp.org/operations/ht03-haiti-country-strategic-plan-2024-2028.

⁶⁵ Voir www.worldbank.org/en/country/haiti/overview.

⁶⁶ Entretiens avec trois représentants d'organismes haïtiens de lutte contre la corruption et un analyste économique, janvier 2024. Voir également <https://lenouvelliste.com/article/245391/onze-rapports-denquetes-sur-des-faits-de-corruption-evalues-a-quatre-milliards-de-gourdes-transmis-a-la-justice>.

l'inflation et faisant obstacle à l'accès aux services essentiels et à l'aide humanitaire (voir annexe 14).

85. Les gangs se disputent également le contrôle des ports maritimes et des routes reliant aux ports maritimes à des fins d'extorsion (voir [S/2023/674](#) et annexe 30). Les opérateurs de transport des trois principaux terminaux portuaires qui desservent la zone métropolitaine de Port-au-Prince – Caribbean Port Services, Lafito et Varreux (voir annexe 29) – ont été la cible d'activités accrues des gangs, qui utilisent différentes méthodes d'extorsion (voir annexe 30).

86. Les gangs alliés du G9 et du G-Pèp se font concurrence pour le contrôle de la route permettant d'accéder au terminal de l'autorité portuaire nationale (à l'intérieur duquel se trouvent Caribbean Port Services) et d'en sortir. Au cours de la période considérée, la situation en matière de sécurité autour de ce terminal s'est encore détériorée⁶⁷. Les affrontements dans la zone de La Saline se sont multipliés suite à la construction par les gangs du G9 d'un mur contesté destiné à empêcher le détournement de camions depuis et vers Caribbean Port Services par le gang Wharf Jérémie (voir aussi sect. II ci-dessus).

87. Les frais d'extorsion sont déterminés en fonction de la taille et du nombre de conteneurs et des circonstances du moment (par exemple, si un gang est menacé par des gangs rivaux, la « taxe » augmente). Ainsi, en novembre 2023, pendant les luttes au sein du G9 (voir sect. II), les camions quittant le terminal à conteneurs des Caribbean Port Services ont été contraints de payer au gang contrôlant le premier « point de contrôle » des droits prénégociés allant de 15 000 gourdes (114 dollars) à 30 000 gourdes (228 dollars) par conteneur, et des montants moindres aux points de contrôle suivants⁶⁸. Un minimum de 200 conteneurs quittant ce terminal, le gang de Wharf Jérémie pourrait encaisser au moins 22 000 dollars par jour grâce à cette forme d'extorsion.

88. Tous ces coûts se répercutent sur le consommateur, ce qui renchérit le prix des produits de base. Le port de Varreux et le port de Lafito sont également touchés de la même manière (voir annexe 30).

D. Liens entre les membres de l'élite et les gangs

89. En Haïti, les fonctions exercées dans le secteur politique, le secteur public et le secteur privé ne s'excluent pas mutuellement et certaines personnes tiennent plusieurs rôles en même temps. Par exemple, un homme ou une femme d'affaires fortuné(e) peut également être politicien(ne) (dans le but d'influencer les politiques en sa faveur, y compris l'évasion fiscale) et peut aussi parrainer des gangs (voir [S/2023/674](#), par. 73 et 76).

90. L'interdépendance historique entre les gangs, les acteurs économiques et les politiciens a, au fil du temps, fortifié les activités des gangs, qui ont étendu leurs territoires dans le but d'accroître la collecte de revenus illicites (voir [S/2023/674](#)). Parce qu'ils ont la mainmise sur leurs territoires, très peu de choses peuvent se faire sans l'autorisation des gangs. Ainsi, pour organiser une manifestation publique, les politiciens et les acteurs économiques sollicitent l'« aide » des gangs pour accéder à la population des zones qu'ils contrôlent ou pour la mobiliser.

⁶⁷ Entretiens avec un chauffeur de camion, un analyste de gangs et un opérateur portuaire connaissant bien la question, 2024.

⁶⁸ Entretiens avec un agent portuaire, un chauffeur de camion et un agent des douanes, 2024 ; au 9 février 2024, 15 000 gourdes valaient 114,0326 dollars.

91. Un politicien ou un homme d'affaires désireux d'organiser une manifestation publique à Port-au-Prince paierait au représentant d'un gang des « frais de facilitation » d'un montant minimum de 8 000 à 10 000 dollars pour mobiliser un groupe de juste 100 à 200 manifestants, pour une manifestation d'une durée de 4 à 6 heures, bien que le prix et la durée des manifestations soient extrêmement négociables. Un opposant peut également engager des manifestants appartenant au même gang pour contrer l'autre manifestation. Les manifestants viennent souvent des banlieues densément peuplées de Port-au-Prince ⁶⁹. Les manifestations antigouvernementales et les situations de *péyi lok* (verrouillage de tout le pays) restent des occasions que les gangs exploitent pour recevoir des paiements émanant d'acteurs économiques et politiques (voir S/2023/674, par. 79).

92. Certains opérateurs portuaires privés font également appel à des gangs pour paralyser les activités de leurs rivaux. De même, des gangs ont été utilisés pour dissuader les fonctionnaires des douanes d'inspecter des conteneurs appartenant à certains acteurs économiques, afin d'éviter de payer des droits d'importations⁷⁰.

E. La corruption douanière en tant qu'outil de concurrence commerciale

93. Certains acteurs économiques soudoient les fonctionnaires des douanes pour qu'ils libèrent leurs conteneurs sans suivre les procédures douanières requises. C'est ainsi qu'un directeur adjoint des douanes de Port-au-Prince a été démis de ses fonctions en juillet 2023 pour avoir autorisé le dédouanement de plusieurs conteneurs en provenance de deux ports privés, sans les documents nécessaires et avant d'avoir inspecté la cargaison⁷¹. Dans d'autres cas, des concurrents commerciaux soudoient⁷² des agents des douanes pour qu'ils bloquent des conteneurs appartenant à leurs rivaux. Le Groupe d'experts continue d'enquêter sur ces affaires.

F. Impact économique des activités des gangs à Mariani

94. Depuis novembre 2023, le quartier de Mariani de la commune de Carrefour, dans le sud du département de l'Ouest, est tombé sous le contrôle d'une cellule de Grand Ravine dirigée par Bout Ba, qui a érigé un barrage le long de la RN2 (voir par. 37 à 40 et annexe 9), entravant ainsi la circulation des personnes, des biens et des services le long de la RN2 entre les départements du Sud (Nippes, Sud, Sud-Est et Grande-Anse) et le département de l'Ouest. Selon une source, « tout ce qui se déplace sur l'autoroute est susceptible d'être extorqué ou détourné »⁷³. Un taxi circulant entre Port-au-Prince et Jacmel ou Les Cayes pourra devoir payer aux barrages suivants : 3 500 gourdes (26 dollars) au barrage routier de Martissant, 2 000 gourdes (15 dollars) au barrage de Fontamara), 1 500 à 3 000 gourdes (11 à 22 dollars) au barrage de Christophe Chanel, selon la taille du véhicule, 1 500 gourdes (11 dollars) au barrage de Mariani et 100 gourdes (0,75 dollar) au barrage de Le Lambi. Certaines personnes choisissent plutôt la voie maritime pour contourner ces restrictions, mais en s'exposant à de lourdes conséquences financières et au danger (voir annexe 31).

⁶⁹ Entretiens avec un agent de la Police nationale haïtienne, un acteur de la société civile de Cité-Soleil, un habitant de La Saline et un analyste de gangs, 2024.

⁷⁰ Entretiens avec des fonctionnaires des douanes, un enquêteur spécialisé dans les infractions à caractère économique, un acteur de la société civile et un analyste de gangs, 2024.

⁷¹ Entretiens avec un douanier, un économiste, un enquêteur et un agent de la Police nationale haïtienne, 2024. Voir également <https://metronomehaiti.com/corruption-nettoyage-a-lagd/#>.

⁷² Entretien avec un grand importateur de marchandises qui a été victime de cette situation, 2024.

⁷³ Entretien avec un membre de l'Association des propriétaires et chauffeurs d'Haïti, 2024.

La désorganisation du système de transport entre les ports méridionaux de Jacmel, Jérémie et Les Cayes a à son tour nui à la génération de recettes douanières, en particulier au cours du quatrième trimestre 2023 (voir annexe 32).

VI. Recommandations

95. Le Groupe d'experts sur Haïti adresse au Comité les recommandations suivantes :

- a) Poursuivre l'examen des exposés des motifs soumis par le Groupe d'experts en 2023 et mettre à jour la liste des personnes et entités désignées en application de la résolution [2653 \(2022\)](#) ;
- b) Sensibiliser les dirigeants de la Mission multinationale d'appui à la sécurité au régime de sanctions concernant Haïti établi en vertu de la résolution [2653 \(2022\)](#), y compris au mandat du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2653 \(2022\)](#) concernant Haïti et à celui du Groupe d'experts, en particulier aux dispositions du paragraphe 14 de la résolution [2700 \(2023\)](#) ;
- c) Encourager les États Membres à soutenir davantage le renforcement de la Police nationale haïtienne, du système judiciaire et du système pénitentiaire, et la mise en œuvre effective de la stratégie nationale haïtienne de désarmement, de démantèlement, de réintégration et de lutte contre la violence locale, qui est cruciale au regard d'une transition politique réussie, de l'exécution du mandat de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et de la stabilité à long terme du pays ;
- d) Encourager les autorités haïtiennes à sensibiliser les responsables de toutes les institutions nationales concernées par l'application de l'embargo territorial sur les armes, en leur communiquant les dispositions détaillées de l'embargo, telles qu'elles sont énoncées au paragraphe 14 de la résolution [2699 \(2023\)](#).

Annexes

Contents

	<i>Page</i>
Annex 1: Attempt of rapprochement between G9 and G-Pèp	24
Annex 2: Gang presence on main access roads in the West and Artibonite departments as of 15 February 2024	25
Annex 3: Killing of Tysson as a key trigger for ruptures within G9	27
Annex 4: Brutal execution of Brooklyn gang members by Pierre VI gang on 15 November 2023	28
Annex 5: Ti Lapli announces the beginning of the “Port-au-Prince battle”, while offering arms to those wanting to join them	29
Annex 6: Woman killed on 16 January 2024 by Bel Air gang, led by Kempes Sanon, during its attacks against Solino	30
Annex 7: Bel Air and Grand Ravine gangs disrupt Carnival festivities in Champ-de-Mars, Port-au-Prince, on 12 February 2024	31
Annex 8: Bout Ba exhibits “his good life” while mocking most vulnerable and the police	32
Annex 9: Roadblocks mounted by gangs around Mariani along RN2 blocking access to the South	33
Annex 10: Ti Bois gang members taking over HNP Rivière Froide police station	34
Annex 11: Canaan gang members stormed, looted, and torched the Cabaret women’s prison	35
Annex 12: Victims of 400 Mawozo and Kraze Barye in Croix-des-Bouquets commune	36
Annex 13: Torture on hostages by Artibonite-based gangs	38
Annex 14: Other human rights violations	40
Annex 15: Challenges to the Prison System	46
Annex 16: Mobility map in the Great South (departments of the South, South-East, Nippes and Grand’Anse)	47
Annex 17: IDPs from Mariani	48
Annex 18: IDPs from Belekou, Terre Noire-Blanchard, Duvivier, Bas Fontaine and Sarhe, in Cité Soleil	49
Annex 19: IDPs from Arcahaie	50
Annex 20: IDPs from Carrefour, Cité Soleil and Tabarre, February 2024	51
Annex 21 : IDP site located at the Lycee Jean Marie Vincent, Port-au-Prince	52
Annex 22: IDPs from Tabarre	53
Annex 23: Children killed by 400 Mawozo	54
Annex 24: Child killed during clashes between HNP and Grand Ravine gang members	55
Annex 25: Attack on a Church	56
Annex 26: Haiti: Acute Food Insecurity Situation for August 2023 - February 2024	57
Annex 27: A graph showing the corresponding relationship between real GDP and inflation over the year	58
Annex 28: Impact of inflation at the household level	59
Annex 29: Ports serving Port-au-Prince	60
Annex 30: Extortion methods around ports	61
Annex 31: A map and pictures showing roadblocks mounted by gangs along the RN2 highway	62
Annex 32: Customs revenue based on import duty generated by various ports of entry for the last quarter of 2023	64

Annex 1: Attempt of rapprochement between G9 and G-Pèp

Some of the leaders of the two main gang coalitions, the G9 and the G-Pèp, made several announcements in 2023 indicating a rapprochement and a potential wider alliance, through which they promised to end violence. However, the regrouping did not materialized while gangs engaged in heavy fighting between them and carried out attacks against the civilian population.

First, in July 2023 a peace pledge was broken between Jimmy Chérizier (alias ‘Barbeque’) (HTi.001), Iskar Andrice and Mathias Sainthil of G9 and Ti Gabriel of G-Pèp (see final report [S/2023/674](#) section III.2.1). The gang leaders promised “to work hard to end violence, to bring peace to all people”. Second, on 18 September 2023, Jimmy Chérizier, the leader of the G9 coalition, led a demonstration in Delmas, Port-au-Prince, where he announced that the gangs under his control would be establishing with their hitherto rivals, the G-Pèp coalition, a *Viv Ansam* (Haitian Creole for ‘living together’) movement. He was followed by prominent gang leaders⁷⁴ who voiced a collective message urging the population to move freely and the diaspora to return to the country.

This rapprochement coincided with Haitian and international efforts to establish the Multinational Security Support mission, and was reportedly prompted by the intention of gangs to consolidate their resources and territorial positions, counter future any security offensive, exert control over large constituencies for future elections, and to potentially benefit from amnesty in the future⁷⁵.

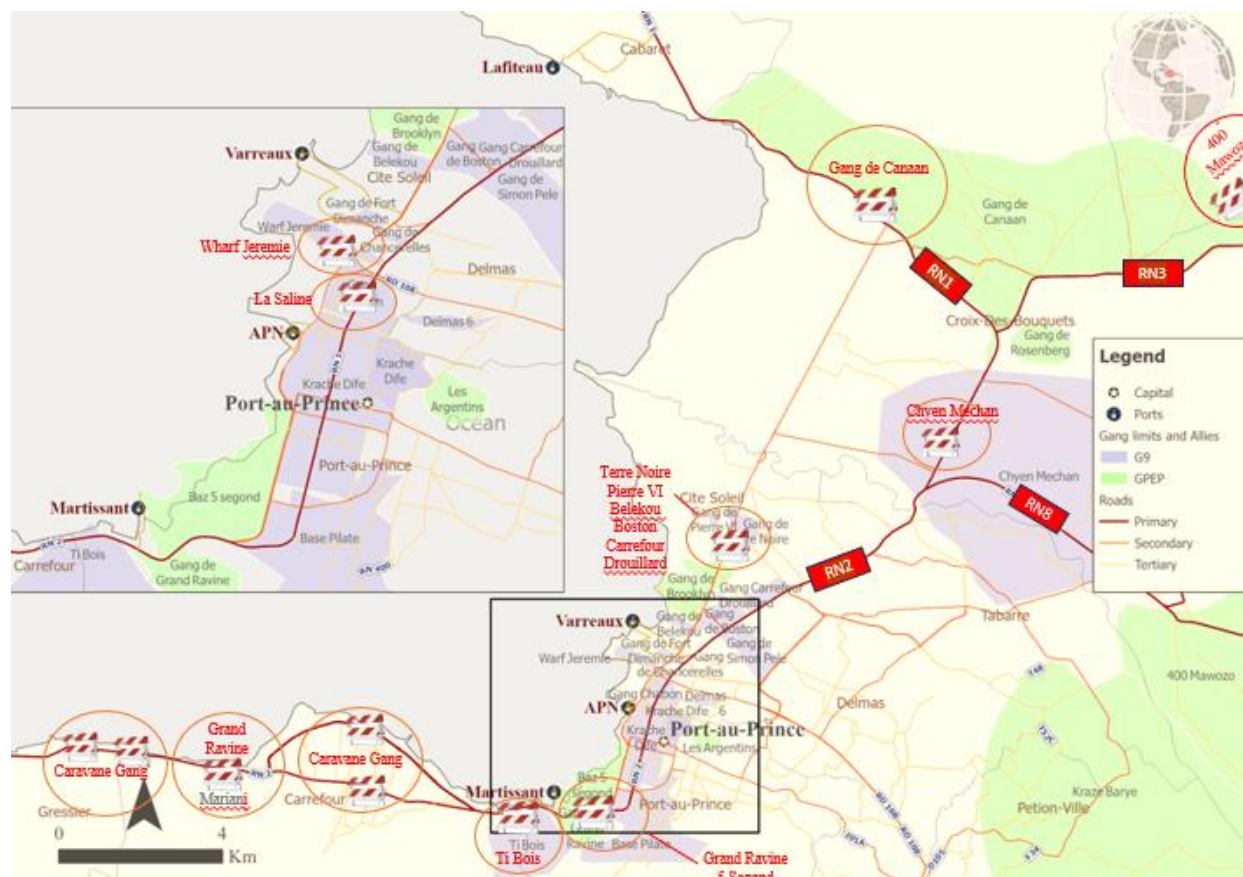
The peace pledge and the Viv Ansam alliance were quickly thrown into question when gang violence broke out again in the West, Centre and Artibonite departments. However, despite severe fighting both within and between gangs during the reporting period - marking not only the fracturing of the G9 coalition but also the aggressive expansion of G-Pèp -, sources told the Panel that main gang leaders from both alliances continue to communicate with each other, and might be willing to reactivate the *Viv Ansam* framework against the government and the future MSS.

⁷⁴ Those include, from G-Pèp: Izo (5 Segond); Ti Lapli and Kilik (Grand Ravine); Vitelhomme Innocent (Kraze Barye); Lanmo San Jou (400 Mawozo); Luckson Elan (Gran Grif); Jeff (Canaan). From G9: Barbeque (Delmas 6); Matthias (Boston); Chrisla (Ti Bois); Micanor (Wharf Jérémie); Iscar (Belekou) and Chyen Mechan (Chyen Mechan).

⁷⁵ Interviews with national and international gang analysts, and confidential report, 2023.

Annex 2: Gang presence on main access roads in the West and Artibonite departments as of 15 February 2024

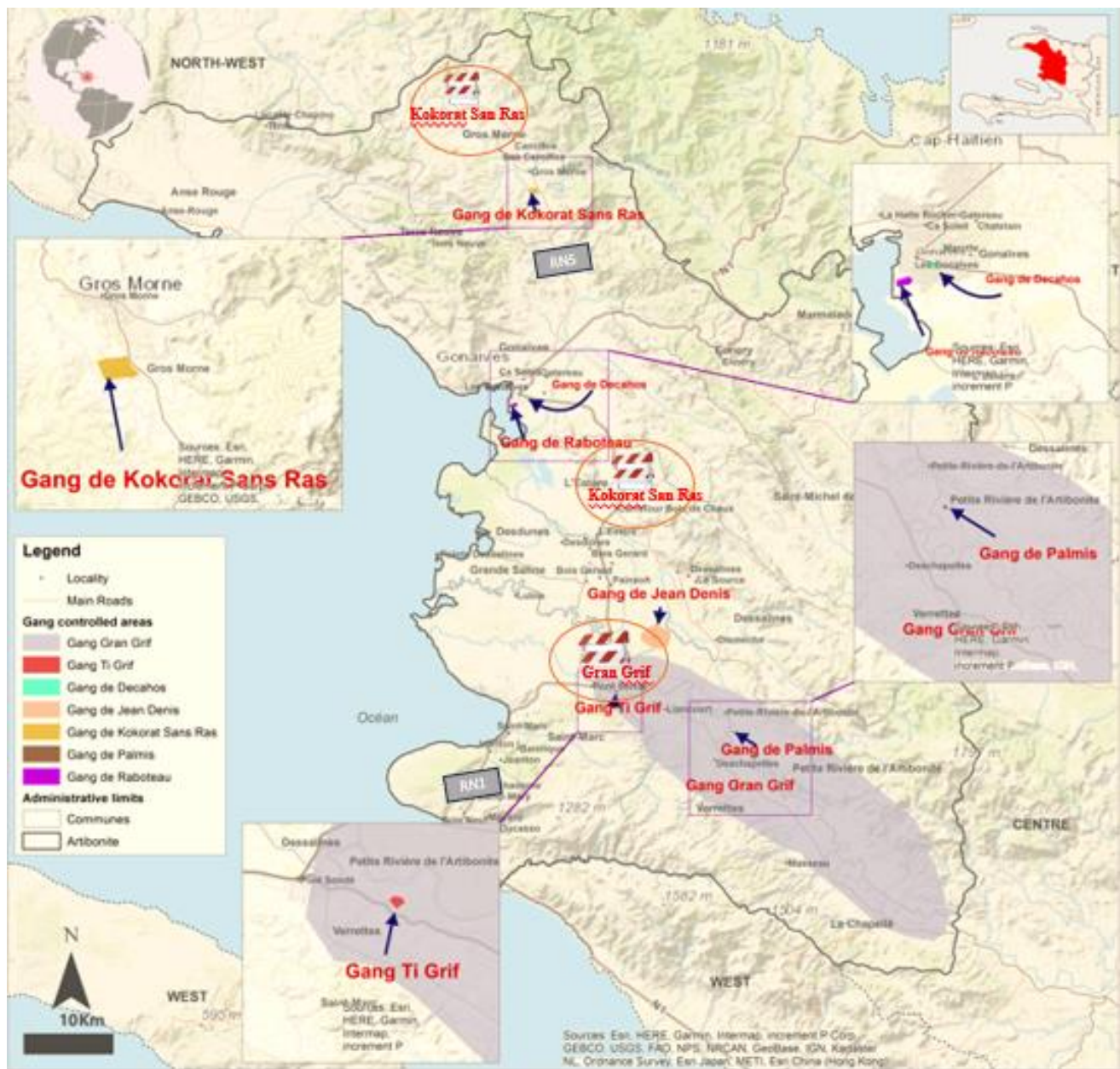
West department



Source: Map elaborated based on UN data and information provided to the Panel by civil society representatives, HNP officials and gang analysts.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Artibonite department



Source: Map elaborated based on UN data and information provided to the Panel by civil society representatives, HNP officials and gang analysts.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 3: Killing of Tysson as a key trigger for ruptures within G9⁷⁶

The leader of the G9-affiliated Carrefour Drouillard gang, Tysson, was killed in a G9 plot orchestrated by his allies (Belekou, Boston, Terre Noire and Pierre VI gangs), that aimed also to assassinate Claudy Célestin (alias “Chyen Mechan”), close friend of Tysson and leader of the G9-allied Chyen Mechan gang.

His death has triggered clashes in Cité Soleil commune between two G9 camps (Boston, Belekou, Terre Noire and Pierre VI against Chyen Mechan and Carrefour Drouillard, supported by the G-Pèp-Brooklyn gang)

As Chyen Mechan has vowed to avenge Tysson, since 27 September 2023, he has been regularly attacking his former allies of Terre Noire and Pierre VI. On 9 and 10 February 2024, he attacked Terre Noire and Pierre VI groups in several neighbourhoods, also setting fire to houses, targeting families of rival gang members and executing members of the local population.

⁷⁶ Interviews with former gang members and gang analysts, January 2024.

Annex 4: Brutal execution of Brooklyn gang members by Pierre VI gang led by Wilson Pierre (alias “Ti Sonson”), on 15 November 2023.

Photographs removed due to gruesome content (On file with the Panel)

Annex 5: Ti Lapli announces the beginning of the “Port-au-Prince battle”, while offering arms to those wanting to join them.



Still from video filmed on 19 January 2024

Annex 6: Woman killed on 16 January 2024 by Bel Air gang, led by Kempes Sanon, during its attacks against Solino

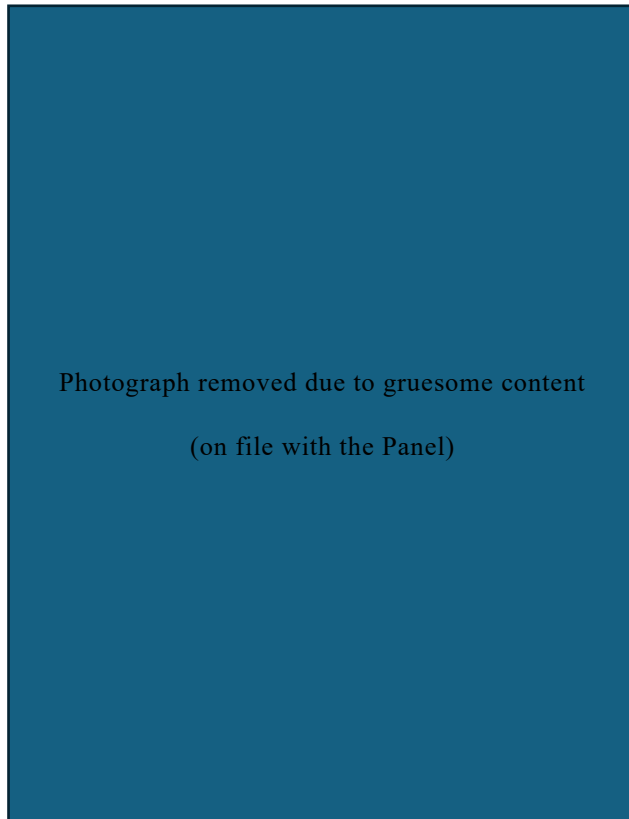


Photo showing the body of a dead woman with several bullet wounds

Annex 7: Bel Air and Grand Ravine gangs disrupt Carnival festivities in Champ-de-Mars, Port-au-Prince, on 12 February 2024



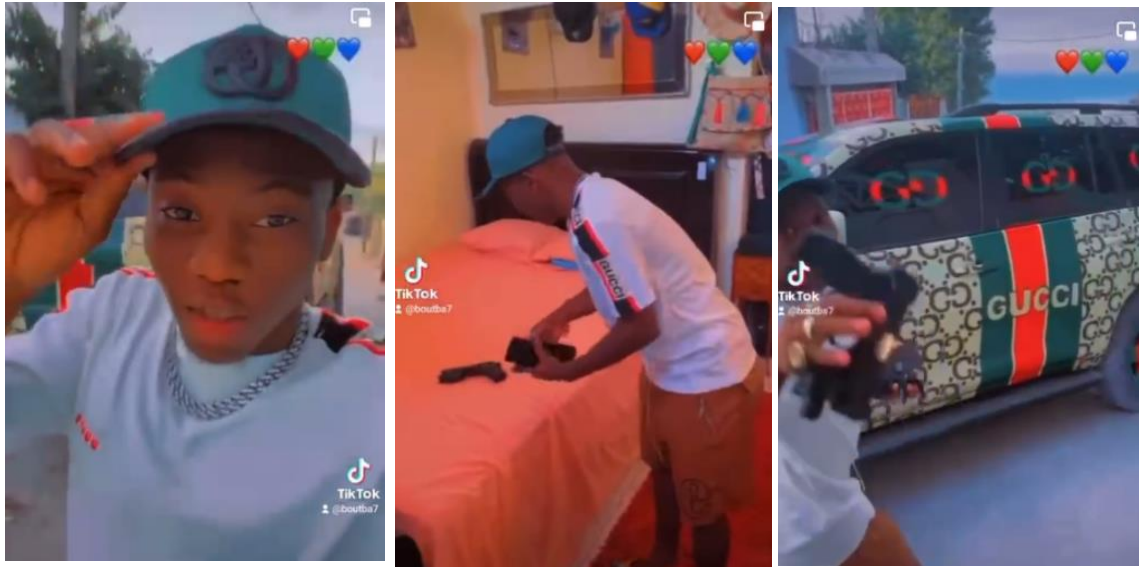
Carnival participant shot by Bel Air gang members

Photo shared with the Panel

Haït/Culture
Festivités carnavalesques/
Deuxieme jours gras
Des crépitements d'armes
automatiques entendues dans
l'air du [#ChampsdeMars](#) et dans
quequels artères périphériques. 5
cas d'enlèvements ont été signalés à
l'avenue John Brown et trois à la Rue
Capois .



Annex 8: Bout Ba exhibits “his good life” while mocking most vulnerable and the police.

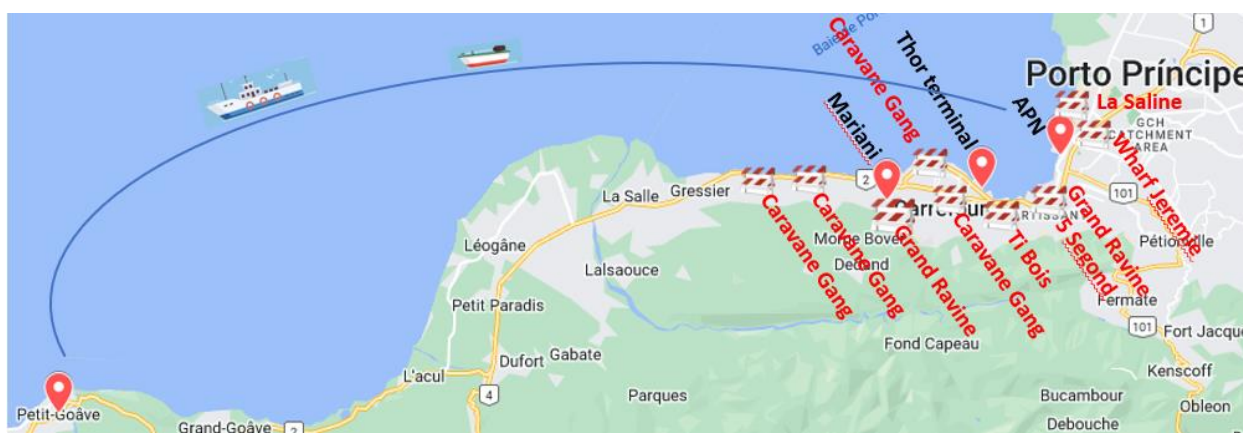


Stills from a video filmed on 17 January 2024



Stills from video shared on 2 February 2024

Annex 9: Roadblocks mounted by gangs around Mariani along RN2 blocking access to the South as of 15 February 2024



Source: Google Map. Map produced by the Panel based on interviews with gang analysts, police officers and civil society representatives

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Along the RN#2, which connects the capital to southern departments, road users are forced to pay illegal tolls to several gangs. Besides the already existing illegal roadblocks of Grand Ravine, 5 Second and Ti Bois gangs, Grand Ravine has established a new illegal toll in Mariani city, in Carrefour commune. The insecurity in the area triggered a strong reaction from a Carrefour-based self-defense group popularly known as Caravane gang, made of presumed active and former policemen, which also established roadblocks at the northern and southern ends of Mariani. As a result, since late December 2023, the traffic and the movement through the area has been blocked due to both police operations and the deteriorated insecurity. As an alternative some users – who can afford and are willing to take the risk – have opted to move between the APN and Petit Goave by sea. Mariani's gang – a Grand Ravine cell -, supported by 5 Second, has orchestrated attacks on sailboats, killing passengers, beheading captains, and undertaking collective kidnappings (see also Section V.F). Of note, the use of the Thor terminal, which was previously utilized to by-pass gang-controlled areas, has been impracticable, considering the increased gang violence, notably with the illegal tolls of Caravane self-defense group and Grand Ravine gang.

Annex 10: Ti Bois gang members taking over HNP Rivière Froide police station.



Stills from video filmed on 10 February 2024

Annex 11: Canaan gang members stormed, looted, and torched the Cabaret women's prison.

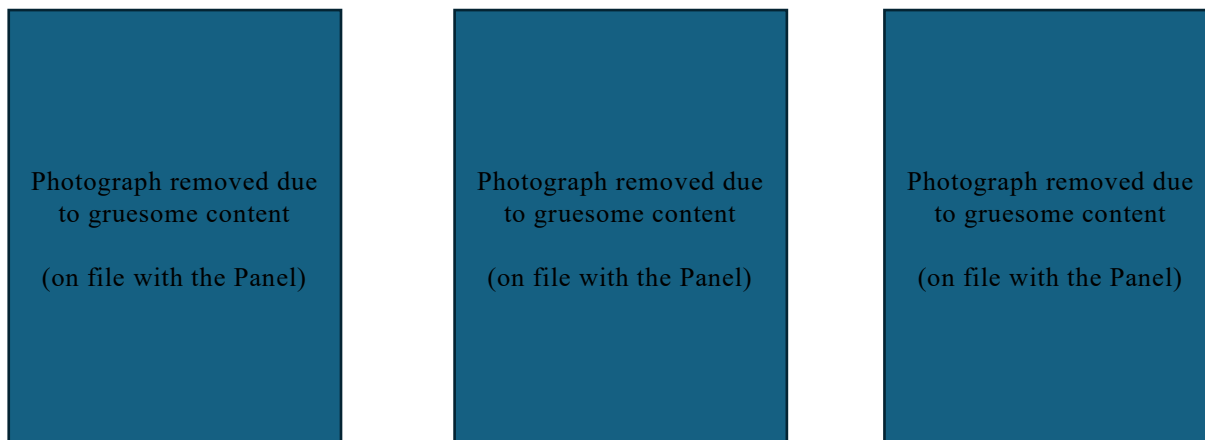
(The prison was empty, as women inmates had been transferred in May 2023 due to the insecurity)



Stills from video filmed on 30 January 2024

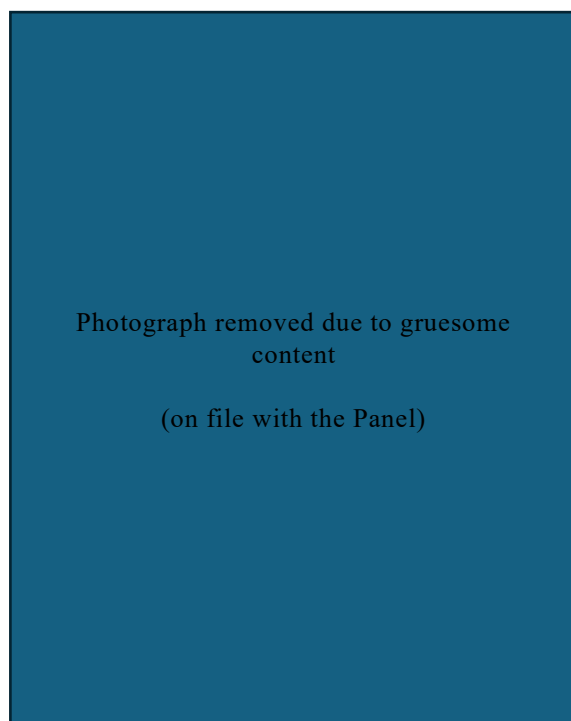
Annex 12: Victims of 400 Mawozo and Kraze Barye in Croix-des-Bouquets commune

Victims of 400 Mawozo's attack on Meyer neighborhood, on 1 November 2023



Photographs of bodies of people who died from gunshots, including women

Pernier schoolteacher, with eyes gouged by Kraze Barye gang members, on 30 January 2024



Attack of Kraze Barye's offshoot over Pernier, on 31 January 2024

(47 victims, including 11 gang members)



Photograph removed due
to gruesome content

(on file with the Panel)

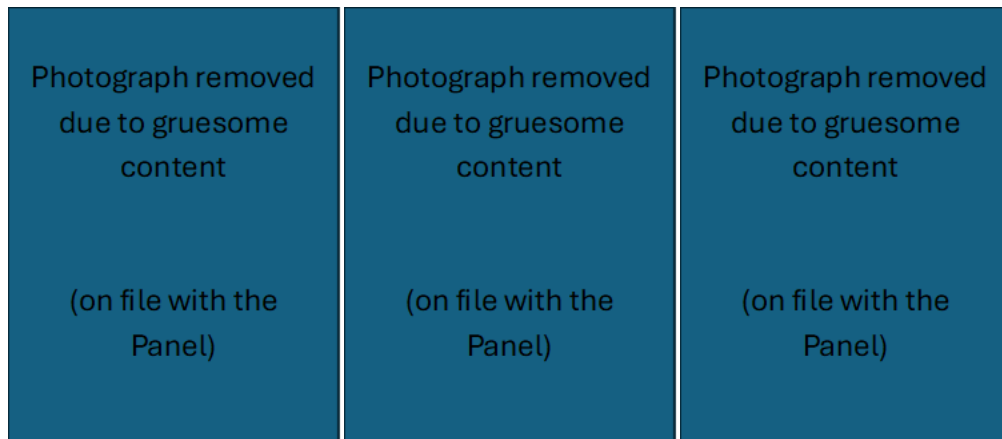
Photograph removed due
to gruesome content

(on file with the Panel)

Stills from video filmed on 31 January 2024 showing dead bodies, including women and minors

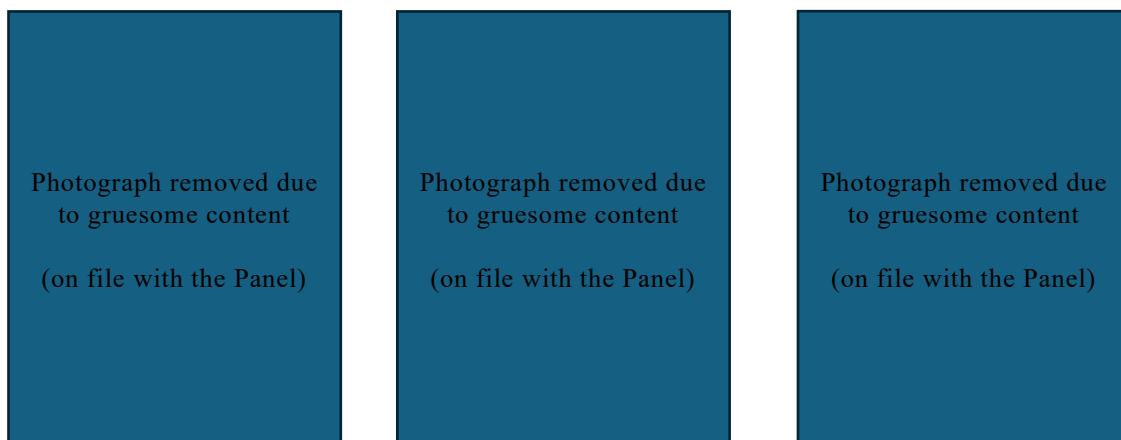
Annex 13: Torture on hostages by Artibonite-based gangs

Torture by Kokorat San Ras



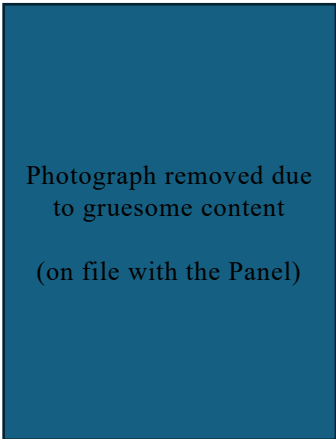
Stills from video shared on 29 January 2024

Torture by Gran Grif (video shared in January 2024)



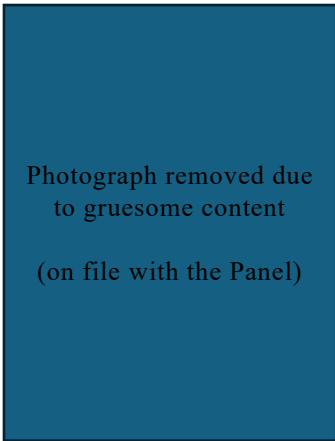
Stills from video showing severe open wounds inflicted by a blunt weapon

Torture by Gran Grif



Photograph removed due
to gruesome content

(on file with the Panel)



Photograph removed due
to gruesome content

(on file with the Panel)

Stills from video showing people being burnt, 17 February 2024

Annex 14: Other human rights violations

The Haitian multidimensional crisis is eroding the country's social fabric. Key elements fueling this web of insecurity include: political instability, gang violence, lack of or dysfunctional state institutions, deficient governance, progressive decline of law enforcement capabilities, rampant impunity and illicit financial flows, collusion of political and economic actors to undermine state institutions and profiting from chaos and pervasive poverty.⁷⁷

In the West and Artibonite departments of Haiti, gangs are escalating human rights abuses, including killings, rape, kidnapping, extortion, and public and private property destruction, to expand their control. Many people face dangers like stray bullets and mass shootings, while gangs continue recruiting minors.

In the last quarter of 2023, at least 1,634 people were killed or injured as a result of violence by criminal groups. Most were victims of bullets fired during extremely violent attacks, particularly in the communes of Carrefour, Cité Soleil, Gressier and Port-au-Prince (West Department).⁷⁸

According to an NGO, the humanitarian impact of gang's criminal activities in Mariani since November 2023 until mid-January resulted in 77 deaths, 35 wounded, 9 houses destroyed and more than 427 houses abandoned and widespread looting and destructions⁷⁹. The HNP lost 3 armored vehicles torched by the gangs in the same area.

Mass kidnappings of people travelling in public transport vehicles continue on the main roads as the metropolitan area remains surrounded by gangs.

Gangs deliberately targeted administrative buildings, especially those housing the judiciary and police, in an effort to undermine state institutions. For example, on 7 February, the police station of Gros Morne (Artibonite department) was attacked by Kokorat San Ras gang. On the same day, in Gonaïves, Raboteau gang members attacked the civilian courts and the Office Assurances Véhicules Contre Tiers (Car Insurance Office) were looted.⁸⁰

Civil unrest has also caused damages to public buildings. For example, on 29 January, there were attempts by anti-government protesters to set fire to Jérémie's City Hall (Grand'Anse department). Subsequently, on 31 January, unidentified intruders broke into and looted the city hall, stealing office equipment, solar panels, and batteries. In Ouanaminthe, located in the Northeast department, gunmen stormed the Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA), while in Hinche, situated in the Center department, demonstrators tried to set fire to the customs office and issued threats to burn down administration buildings.⁸¹

Justice

During the reporting period the already dysfunctional judicial system also faced the strikes of the Haitian Magistrates organization, the National Association of Haitian Court Clerks and public prosecutors suspended hearings from 20 November to 11 December 2023 demanding higher salaries and improved working conditions.⁸²

⁷⁷ See for instance, <https://www.ijdh.org/news-and-resources/publications/>

⁷⁸ See <https://reliefweb.int/report/haiti/rapport-trimestriel-sur-la-situation-des-droits-de-lhomme-en-haiti-octobre-decembre-2023>

⁷⁹ Plateforme Nationale pour le Progrès des Droits Humains (PNPDH), "Enprise (sic) des Hommes ames(sic) sur la population civil de Mariani depuis 1er Novembre 2023 a 19 Janvier 2024." On file with the Panel.

⁸⁰ See <https://rezonodwes.com/?p=328156&>

⁸¹ UNPOL data, February 2024.

⁸² UNPOL data, December 2023.

In October 2023, the CSPJ certified 16 magistrates, with 4 candidates failing and 3 undergoing further revision⁸³. Nonetheless, human rights organizations raised concerns about some of the certified individuals.⁸⁴ In January and February 2024, the CSPJ examined 60 files of judges, 30 were certified, 12 were not and 18 were held for additional clarifications.⁸⁵

On 15 December 2023, the Ministry of Justice and Public Security admonished the Government Commissioners of Miragoâne and Les Cayes for their involvement in unlawful activities.⁸⁶ Human rights defenders have accused the Miragoâne Government Commissioner of being responsible for the extrajudicial killings of at least 10 individuals suspected of gang ties in 2022 and 2023. They have also highlighted to the Ministry of Justice the disproportionate nature of an admonishment in relation to the severity of the alleged crimes committed by the commissioner.⁸⁷ Despite these accusations, no legal action has been taken against those persons.

Food insecurity

Haiti faces a severe food crisis, ranking among the worst globally in terms of affected population. Over 4.35 million Haitians, approximately 40% of the population, suffer from acute food insecurity (Integrated Food Security Phase Classification - IPC) phase 3 and about 1.4 million people fall under IPC 4 (Emergency). Children are particularly vulnerable, with a 30% increase in severe acute malnutrition cases (see Annex 26). Indeed, the number of Haitians in Emergency (IPC Phase 4) has steadily increased over the past four years.⁸⁸

Human rights defenders

Human rights defenders continue to be at risk, according to an NGO, from January to September 2023 there were 38 incidents (attacks, theft, threats, confines, etc) against NGOs in Haiti.⁸⁹

For example, on 29 October 2023 a staff member of the Centre d'analyse et recherche en droits de l'homme (CARDH), was kidnapped and threats were directed against his director. This situation led to the organization's temporary suspension of activities on 22 November.⁹⁰

Several LGBTQI+ organizations have indicated that LGBTQI+ persons are particularly at risk of gang violence as they are stigmatized and discriminated against. The lack of support from State authorities makes them also more vulnerable. Thus, 13 cases of aggression against LGBTQI+ persons were recorded between January and October 2023.⁹¹

Also, women organizations have suffered threats following demonstration for abortion rights in September 2023.⁹²

⁸³ CSPJ. 2023. Procès-verbal. 9 October.

⁸⁴ See <https://web.rnddh.org/fonctionnement-de-lappareil-judiciaire-haitien-au-cours-de-lannee-2022-2023/> Interviews with humanitarian actors January 2024.

⁸⁵ CSPJ. Procès-verbal des opérations de certification. 2 February. and Interview with human rights defender, January 2024.

⁸⁶ See for example letter from the Ministry of Justice addressed to the Commissaire of Miragoâne on file with the Panel.

⁸⁷ Confidential sources, February 2024. See also <https://haiti.loopnews.com/content/le-mjsp-blame-les-commissaires-du-gouvernement-de-miragoane-et-cayes>

⁸⁸ See <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-humanitarian-needs-and-response-plan-2024>

⁸⁹ See <https://ngosafety.org/analysis-reports/> Interview with humanitarian actor, January 2024. Interview with human rights defender January and February 2024.

⁹⁰ See <https://www.reuters.com/world/americas/haiti-human-rights-group-suspends-operations-after-threats-2023-11-23/>

⁹¹ See a <https://www.negesmawon.org/documents-a-consulter/> visited January 2023. Confidential sources, January 2024.

⁹² See for example Comprehensive Written Submission of Civil Society Hearing on Widespread Sexual Violence Against Women And Girls In Haiti, Inter-American Commission on Human Rights 186th Period of Sessions, 2023. Available at <https://cgrs.uclawsf.edu/sites/default/files/IACHR%20Haiti%20SGBV%20Written%20Submission.pdf> visited January 2024.

Bwa Kale and vigilante groups

The Panel expresses concern over ongoing killings perpetrated by the population, either through vigilante groups or mob justice known as Bwa Kale (see S/2023/674). Between October and December 2023, vigilante groups killed at least 76 individuals accused of various crimes or affiliations with gangs. Nearly 80% of those crimes occurred in the West department.⁹³

Between October and December 2023, the Caravane self-defence group popularly known as ‘Caravane gang’, based in Carrefour, composed of civilians, as well as current and former police officers killed and wounded at least 17 individuals accused of gang affiliations.⁹⁴

On 10 December, in Tiburon commune (South department), during a police operation against a local gang resulted in the killing of 19 individuals and at least in three cases vigilante group members participated in such attacks.⁹⁵

On 23 December, four persons were killed for allegedly being part of gang operating in the Sèvre area (South department).⁹⁶

Attacks on public transportation.

On 4 December 2023, in Gonaïves (Artibonite department), the Kokorat San Ras gang members, led by Meyer hijacked several transported goods and kidnapped at least 12 persons.⁹⁷

On 18 December 2023, the Gran Grif gang, ambushed a goods convoy escorted by police en route to St-Marc (Artibonite department). This attack resulted in the deaths of at least five passengers and left a dozen others wounded.⁹⁸

On 19 December 2023, in Liancourt, Artibonite department, Kokorat San Ras gang members assaulted a minibus, killing the driver and one passenger, with three additional passengers sustaining serious injuries.⁹⁹

On 29 December 2023, Gran Grif gang members attacked a mini-bus near Carrefour-Paye (Artibonite department), at least five passengers were wounded.¹⁰⁰

On 14 January 2024, Ti Bois gang members in Gros-Morne (Artibonite department) attacked a public transport bus, kidnapping all 35 passengers.¹⁰¹

On 30 January 2024, in Cité- Soleil, members of the Brooklyn gang, controlled by Ti Gabriel, attacked the Nan Raket area which resulted in at least seven people killed, and 30 others injured. Those attacks resulted in more than 4000 displaced people.¹⁰²

⁹³ See <https://reliefweb.int/report/haiti/rapport-trimestriel-sur-la-situation-des-droits-de-lhomme-en-haiti-octobre-decembre-2023>

⁹⁴ See <https://reliefweb.int/report/haiti/rapport-trimestriel-sur-la-situation-des-droits-de-lhomme-en-haiti-octobre-decembre-2023>

⁹⁵ UNPOL data, December 2023.

⁹⁶ UNPOL data, December 2023.

⁹⁷ Confidential source, January 2024.

⁹⁸ UNPOL data, December 2023.

⁹⁹ UNPOL data, December 2023.

¹⁰⁰ UNPOL data, January 2024.

¹⁰¹ See <https://vantbefinfo.com/un-bus-transportant-35-passagers-pris-en-otage-a-gros-morne/>

¹⁰² “International Organization for Migration (IOM), January 2024. Emergency Tracking Tool #36.1 at Port-au-Prince, Pétion Ville and Cité Soleil. IOM, Haiti.” Available at <https://dtm.iom.int/haiti>.

On 31 January 2024, gang members led by Bout Ba hijacked a boat en route from Port-au-Prince to Grand'Anse.¹⁰³ The boat was carrying goods and nearly 70 passengers, including women and children, all of whom were held hostage.¹⁰⁴

On 12 January 2024, in the Carrefour-Paye area (Artibonite department) members of the Gran Grif gang hijacked a bus transporting an unspecified number of passengers from Port-au-Prince to Gonaïves.¹⁰⁵

Attacks against clerics, worshipers and places of worship

Between 30 November to 1 December 2023, Gran Grif gang members kidnapped an undetermined number of worshippers of a church in Petite-Rivière of the Artibonite. They were released without paying a ransom.¹⁰⁶

On 11 January 2024, four pastors were kidnapped in Croix-des-Bouquets (West department) one of whom was released against the payment of a ransom.¹⁰⁷

On 18 January 2024, Bel Air gang members led by Kempes attacked and looted a church in Delmas 24 (Annex 25).

On 19 January 2024, in Port-au-Prince, members of the 5 Second gang abducted six nuns and two workers from the St. Anne Order. They were released on 24 January, but no details were provided regarding the conditions of their release or whether a ransom was paid.¹⁰⁸

Violations to the right to life and physical integrity of children

Children continue to be victims of gang violence. For example, on 6 November 2023, a ten-year-old boy, was intercepted in Mariani area by Grand Ravine gang members who accused him of being a spy. He was then executed.¹⁰⁹

On 25 December 2023, a family in Croix-des-Bouquets (West department) was assaulted in their residence by 400 Mawozo gang members. The assailants ruthlessly killed four individuals, including two young girls aged 10 and 6 (see Annex 23). Furthermore, the gang kidnapped four members of the same family, including the father of the children, who served as the director of a school. Testimonies collected by the Panel substantiated the involvement of members from the 400 Mawozo gang.¹¹⁰

On 19 January 2024, in Mariani (West department), during clashes between gang members and police officers at least seven children were injured according to a local NGO.¹¹¹

On 17 February 2024, in Carrefour-Feuilles (West department), the body of a child partially burnt was left on the street for several days and partially devoured by dogs. The child was killed during clashed between the HNP and Grand Ravine gang members (see Annex 24).

¹⁰³ Many Haitians have resorted to sailing boats as the only way to travel to the south from Port-au-Prince since gangs have blocked all roads.

¹⁰⁴ See <https://www.tripfoumi.com/blog/2024/02/03/70-personnes-enlevees-a-bord-dun-mini-bateau-a-mariani/>

¹⁰⁵ UNPOL data, January 2024.

¹⁰⁶ Confidential source, January 2024.

¹⁰⁷ Confidential source, January 2024.

¹⁰⁸ Confidential sources, January and February 2024.

¹⁰⁹ Confidential source, January 2024.

¹¹⁰ Confidential sources, January 2024.

¹¹¹ Confidential source, January 2024.

Obstruction to children's right to education

The 2023 Ministry of Education national assessment revealed that, in July 2023, 139 schools were used as shelters for 23 gangs and IDPs. Of these, 108 were in Artibonite and 31 in the West department. Additionally, 755 schools were closed, with 402 in Artibonite and 353 in the West, out of a total of 7,402 schools.¹¹² Moreover, more than 130,000 students are missing out on the school feeding program because of violence¹¹³, sometimes the only meal children receive for the day.

Between 13 and 15 October 2023, more than 400 children as well as teachers and nuns, were trapped inside their catholic school at La Saline, Port-au-Prince due to intense clashes between the gangs of Wharf Jérémie and La Saline. On 14 October, about 200 male students were able to evacuate. However, some 115 students, mostly girls, between the ages of 6 and 15, were forced to spend another night at the school. The last 60 students were rescued on 15 October, thanks to the intervention of UN agencies and governmental institutions.¹¹⁴

Also on 13 October 2023, the Lycée national de la Saline in Cité Soleil, was looted by gangs and forced to close.¹¹⁵

According to an NGO in the Mariani area, between November 2023 and January 2024, at least 29 schools have closed due to gang violence.¹¹⁶

Sexual violence against children

The Panel continues its investigations into incidents of sexual and gender-based violence, including against minors. As impunity is rampant and gangs continue to expand their territorial control, cases in areas such as the Artibonite department continue to rise.

UN agencies indicate that, in the Artibonite department, gangs such as Gran Grif, Kokorat San Ras and Ti Grif use sexual violence, particularly rape, as means to inflict fear and punish local populations during attacks against rival villages. Minors are among the victims of those attacks¹¹⁷

On 3 November 2023, a 13-year-old girl who was raped by Ti Bois gang members in Carrefour, Port-au-Prince.¹¹⁸

Obstruction to humanitarian access

The increasing insecurity has compelled the Haitian Red Cross (HRC) to restrict its ambulance services to specific areas within Port-au-Prince.¹¹⁹

Also, the escalating violence in Mariani has severely constrained WFP from reaching the southern peninsula of Haiti¹²⁰ (see Sections II.B.2 and Annex 9).¹²¹

¹¹² See <https://reliefweb.int/report/haiti/unicef-haiti-humanitarian-situation-report-no-9-november-2023>

¹¹³ See <https://reliefweb.int/report/world/latin-america-caribbean-weekly-situation-update-18-january-2024>

¹¹⁴ Confidential sources, January 2024. See also <https://www.unicef.org/haiti/en/stories/children-trapped-amid-gang-violence-find-safety-and-security>

¹¹⁵ Interview with a humanitarian actor, January 2024.

¹¹⁶ Plateforme Nationale pour le Progrès des Droits Humains (PNPDH), “Enprise (sic) des Hommes ames(sic) sur la population civil de Mariani depuis 1er Novembre 2023 a 19 Janvier 2024.” On file with the Panel.

¹¹⁷ See <https://reliefweb.int/report/haiti/criminal-violence-extends-beyond-port-au-prince-situation-lower-artibonite-january-2022-october-2023-november-2023>

¹¹⁸ Confidential source, January 2024.

¹¹⁹ <https://www.icrc.org/en/document/haiti-delivering-health-care-amid-growing-insecurity>

¹²⁰ See <https://reliefweb.int/report/haiti/wfp-haiti-country-brief-december-2023>

¹²¹ See <https://www.unocha.org/news/todays-top-news-occupied-palestinian-territory-haiti>

According to a humanitarian NGO, to reach Port-de-Paix (Northwest department) it is necessary to pass at least four check points set up by different gangs and pay extortionary fees.¹²²

Between 5 and 7 February 2024, significant civil unrest occurred in various Haitian cities, including Port-au-Prince, Ouanaminthe (North East department), Gonaïves (Artibonite department), and Mirebalais (Centre department) which resulted in the suspension of almost all humanitarian activities. Furthermore, the office of an international NGO operating in the South department was looted, severely hindering its future operations.¹²³

3.1.2 Violations to right to health

Attacks against healthcare facilities and workers have major humanitarian repercussions as they serve a large population and can often make the difference between life and death for patients. In late 2023, Haiti faced a widespread cholera outbreak, particularly affecting the southern part of the country. Nationwide, approximately 73,000 confirmed and suspected cases were reported, 80% of cases were women and children. The actual number of cholera cases is likely higher due to limitations in the epidemiological surveillance system, worsened by the country's violence. Access to basic sanitation services remains limited, 55% of households have access to drinking water and 39% to latrines.¹²⁴

On 26 September 2023, the University Hospital of Mirebalais was attacked by members of Izo's and Jeff's gangs resulting in the departure of significant numbers of staff. Insecurity and shortage of personnel has significantly impacted the population seeking healthcare.¹²⁵

On 17 October 2023, criminal activities by armed gangs in Croix-des-Bouquets, notably in Morne-à-Cabri (West department), disrupted the operations of the Sainte Thérèse hospital.¹²⁶

On 20 October 2023, the Saint-Damien Nos Petits Frères et Sœurs hospital (Tabarre Commune) had to close its maternity ward due to security concerns.¹²⁷

On 15 November 2023, the Fontaine Hospital in Cité Soleil¹²⁸ was attacked by members of Ti Gabriel's gang causing patients and staff to relocate to other Port-au-Prince medical centers, reducing healthcare accessibility.¹²⁹ This has especially endangered pregnant women's well-being and hindered the United Nations Population Fund's (UNFPA) assistance to the hospital.¹³⁰

On 12 December 2023, a Médecins Sans Frontières (MSF) ambulance was taking a seriously wounded patient to a hospital when gang members stopped it, took out the patient and killed him on the road.¹³¹

¹²² Confidential source, January 2024.

¹²³ See <https://www.unocha.org/publications/report/haiti/haiti-impact-civil-unrest-humanitarian-response-flash-update-5-7-february-2024>

¹²⁴ See <https://digitallibrary.un.org/record/4034480?ln=en>

¹²⁵ Confidential source, January 2024.

¹²⁶ See <https://www.tripfoumi.com/blog/2023/10/18/lhopital-sainte-therese-de-hinche-au-bord-du-precipice-en-raison-de-linsecurite/>

¹²⁷ Interview with humanitarian, January 2024. See also <https://www.medicinssansfrontieres.ca/haiti-la-recrudescence-de-la-violence-a-cite-soleil-affecte-lacces-aux-soins-de-sante/>

¹²⁸ See <https://www.hrw.org/video-photos/video/2024/01/25/haiti-caught-crossfire>

¹²⁹ See <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-medical-care-severely-affected-clashes-cite-soleil>

¹³⁰ Confidential source, January 2024.

¹³¹ Interview with a humanitarian actor, January 2024. See also MSF Communiqué 14 December 2023, on file with the Panel.

Annex 15: Challenges to the Prison System

As of 8 February 2024, Haiti's prisons held a total of 11,834 inmates, with the vast majority of 9,914 detainees being held in pre-trial detention. This represents 83.78% of inmates being held in pre-trial detention, with a cell occupancy rate of about 307.45%, indicating an average of approximately 0.33 square meters per inmate. Among the prison population are 372 women, 232 boys, and 14 girls.¹³² The National Penitentiary alone had just over 3,700 inmates.¹³³

Despite efforts from the Haitian Government and UN agencies, the penitentiary system in Haiti teeters on the brink of collapse. Prisons across the nation suffer from severe overcrowding, shortages of essential resources such as food, medical supplies, and cooking gas, as well as significant issues with sewage and garbage disposal. Gang attacks on prisons are also a constant threat.

On 30 January 2024, the Canaan gang led by Jeff Larose, attacked the Cabaret women's prison. While the prisoners had already been evacuated in May 2023, the infrastructure was ransacked and burnt. It remains under the control of the gang.¹³⁴ Additionally, prisons such as in Croix-des-Bouquets face threats from multiple armed gangs, while facilities like the Center for the Rehabilitation of Minors in Conflict with the Law struggles with mixed-gender populations and dire resource shortages.

The situation is particularly dire in Jacmel (South-East department), where increased police operations have led to a surge in the prison population, which was built to house 139 inmates but currently holds 738 inmates, an occupancy rate of approximately 531% of the prison space exacerbating already strained living conditions.¹³⁵

Efforts to reduce overcrowding, such as the Humanitarian Program for the Reduction of Prolonged Preventive Detention - "Programme Humanitaire de Réduction de la Détention Préventive Prolongée" (PHRDPP)- resulted in 163 inmates released in December 2023.¹³⁶

Prisons in the south of the country are increasingly suffering from disruptions of the supply of basic goods, medical equipment and food resulting from the blockade in the Mariani area (see Sections II.B.2, V.F and Annex 9). Other problems, include issues with septic tanks and waste disposal, in Jérémie, Hinche, and Croix-des-Bouquets.

Efforts to manage resources and budgets within the prison system have been hampered by inefficiencies and allegations of corruption, as evidenced by the case related to the head of the Cap Haïtien civil prison who faced charges of embezzlement in December 2023.¹³⁷

¹³² UNPOL data, February 2024. Human rights defenders and confidential sources highlighted the dire conditions of Haitian prisons and expressed concerns about how the penitentiary system might cope with the upcoming MSS. Interviews February 2024.

¹³³ Confidential source, January 2024.

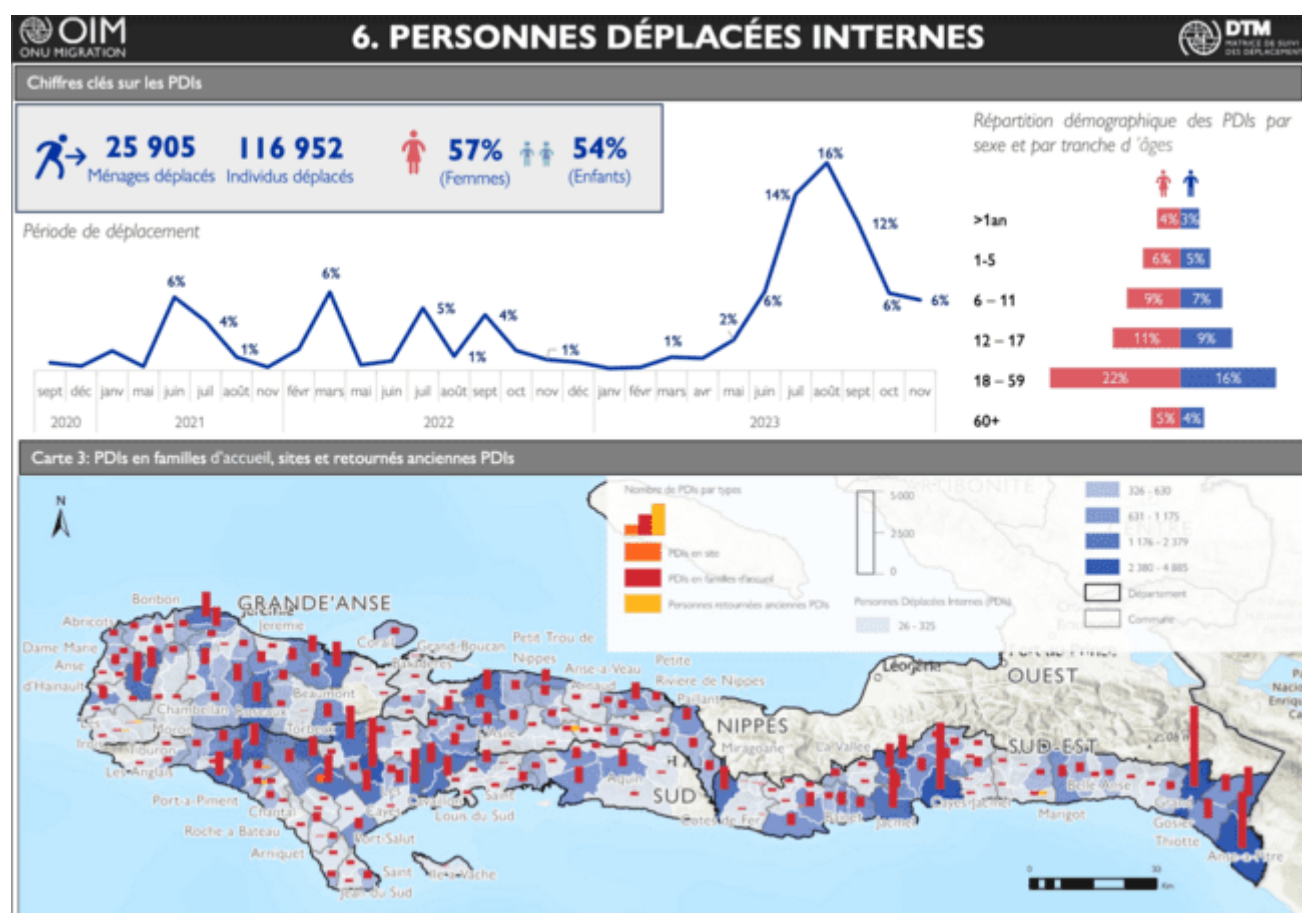
¹³⁴ Between 19 and 20 May 2023, all the 84 inmates incarcerated in the facility were transferred to the Centre de Rééducation des Mineurs en Conflit avec la Loi (CERMICOL) due to security concerns.

¹³⁵ UNPOL data, January 2024.

¹³⁶ Confidential source, January 2024.

¹³⁷ Confidential sources, January 2024.

Annex 16: Mobility map in the Great South (departments of the South, South-East, Nippes and Grand'Anse)

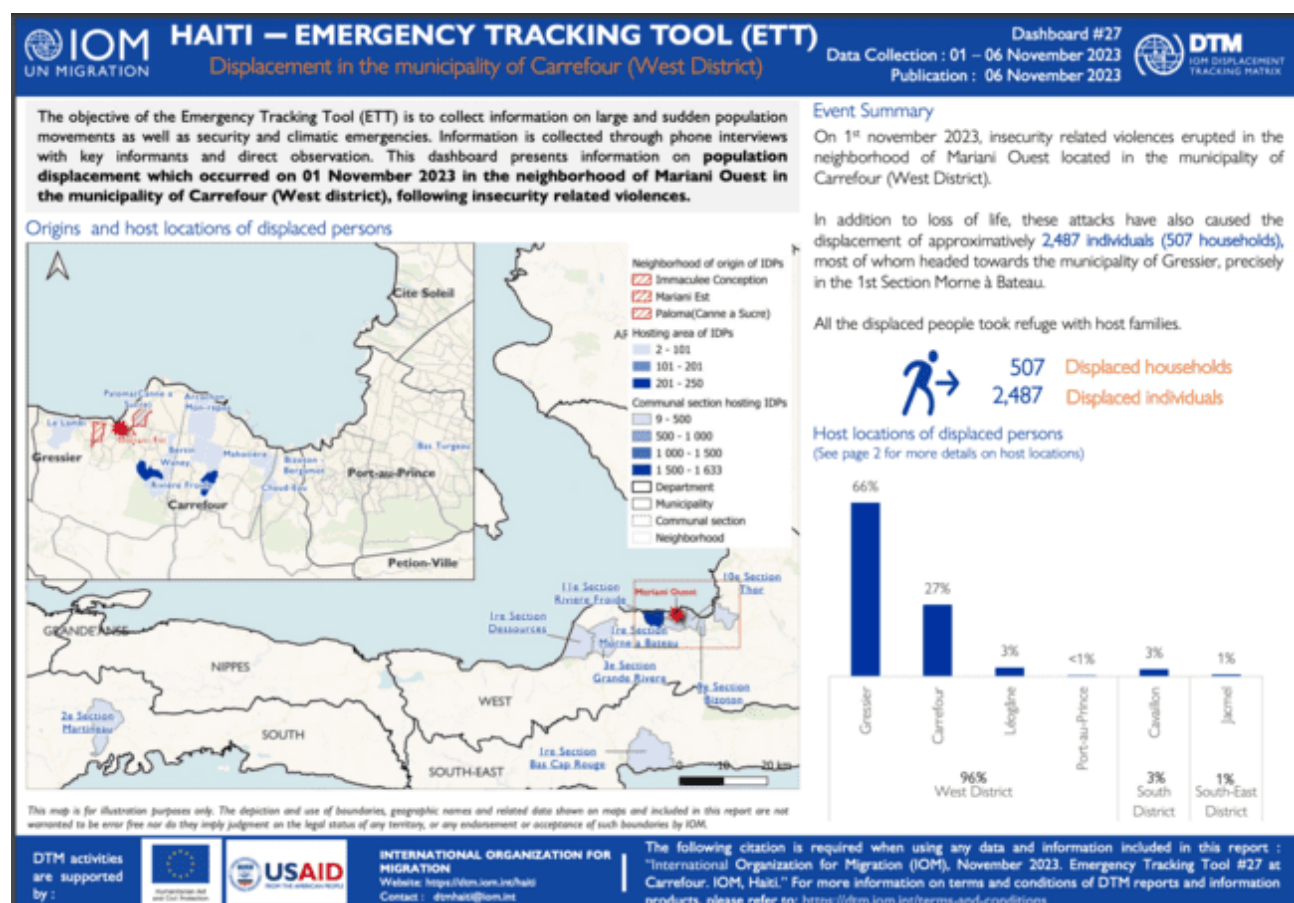


Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), décembre 2023, Cartographie de mobilité dans le Grand-Sud. OIM, Haïti. Available at <https://dtm.iom.int/haïti> visit February 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 17: IDPs from Mariani

IDPs following armed clashes between gangs on 1 November 2023 in the Mariani area.

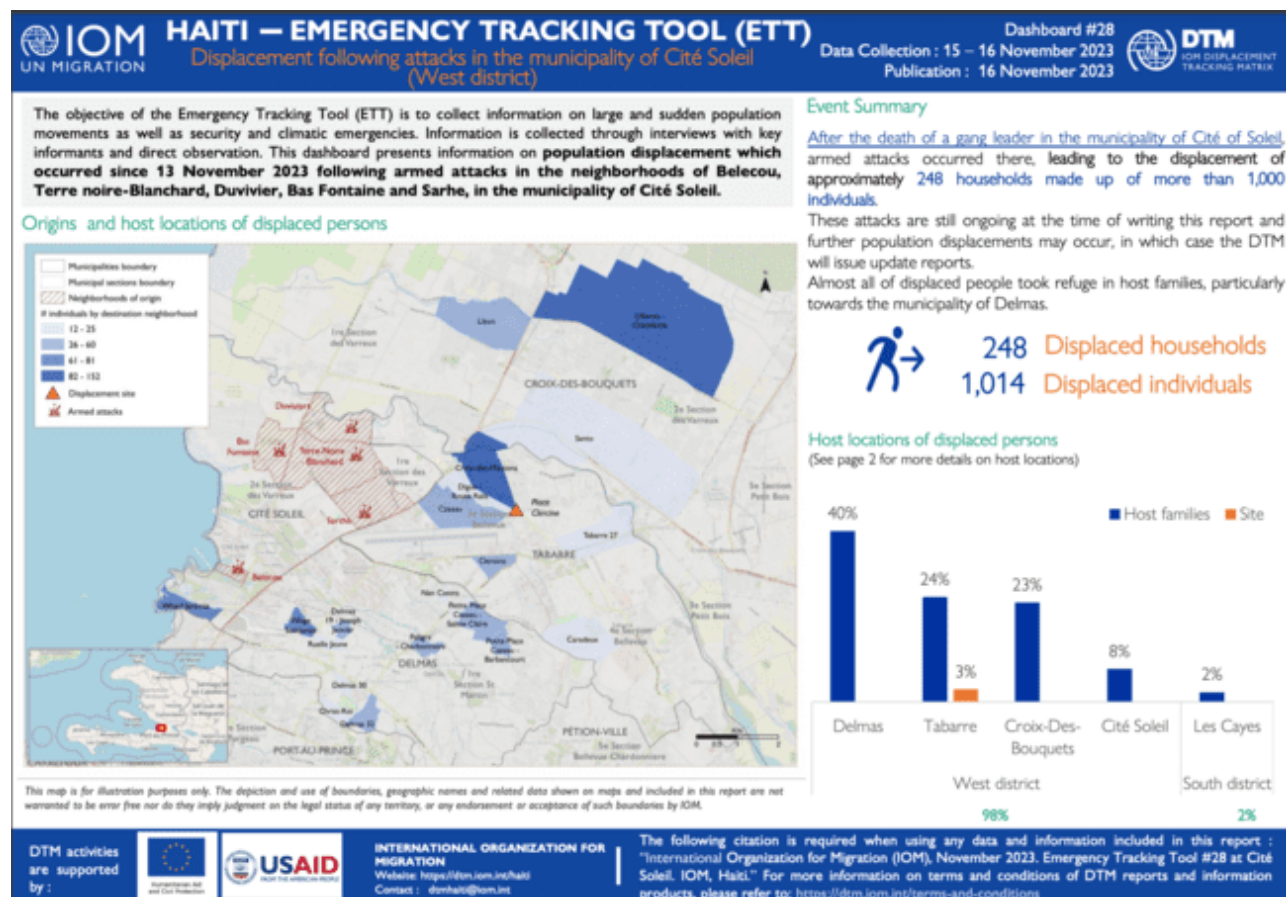


"International Organization for Migration (IOM), Nov 06 2023. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 27 — Displacement at Mariani in the Municipality of Carrefour (01 — 06 November 2023). IOM, Haiti." Available at <https://dtm.iom.int/haiti> visit January 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 18: IDPs from Belekou, Terre Noire-Blanchard, Duvivier, Bas Fontaine and Sarhe, in the municipality of Cité Soleil

IDPs following armed attacks after the death of Belekou gang leader Iskar Andrice in the municipality of Cité of Soleil on 13 November.

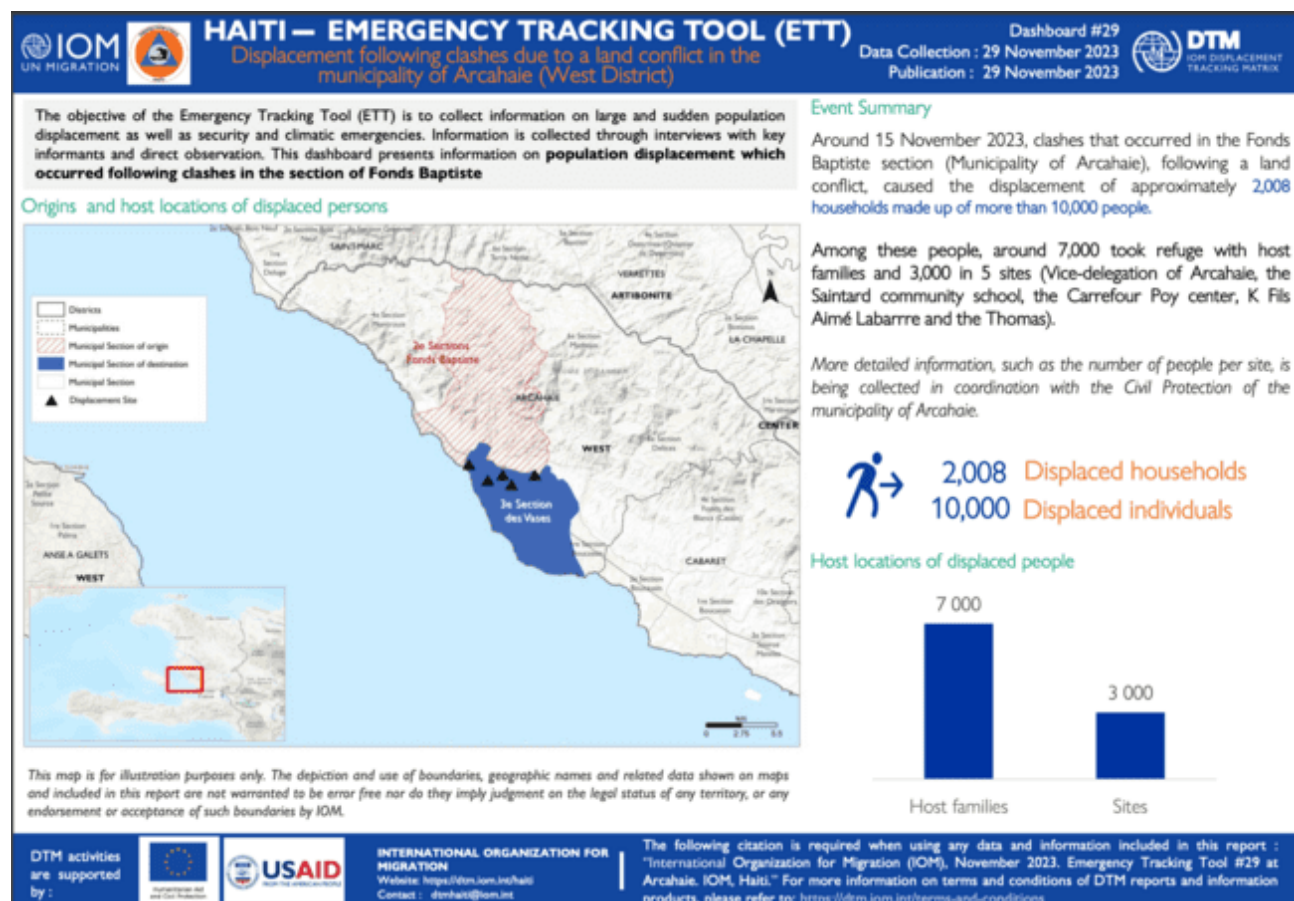


"International Organization for Migration (IOM), Nov 16 2023. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 28 — Displacement following attacks in Cité Soleil (15 — 16 November 2023). IOM, Haiti." Available at <https://dtm.iom.int/haitei> visit January 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 19: IDPs from Arcahaie

IDPs following a land conflict in the Fonds Baptiste section (Municipality of Arcahaie, West department) on 15 November 2023.

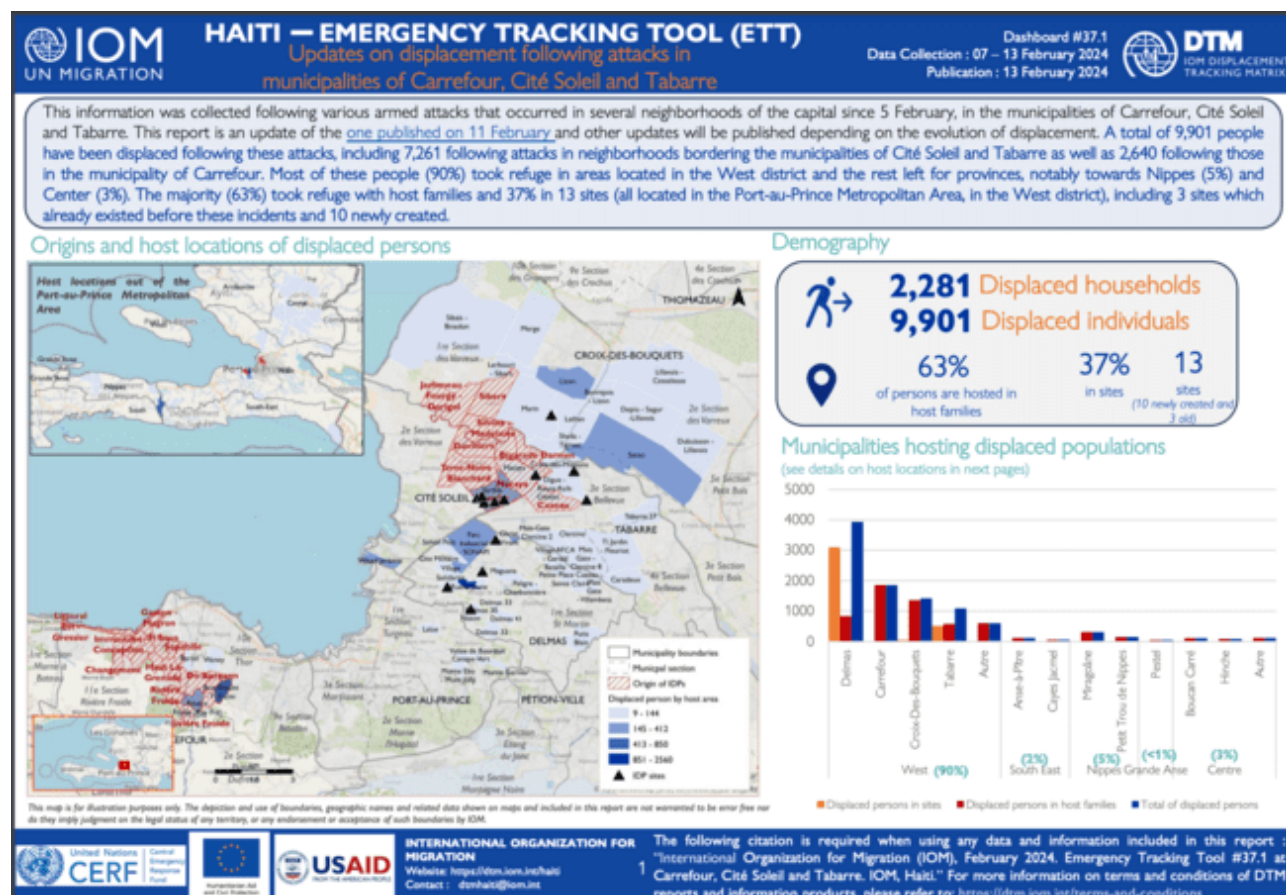


"International Organization for Migration (IOM), Nov 29 2023. DTM Haiti — Emergency Tracking Tool 29 — Displacement following clashes due to a land conflict in the municipality of Arcahaie (29 November 2023). IOM, Haiti." Available at <https://dtm.iom.int/haiti> visit January 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 20: IDPs from Carrefour, Cité Soleil and Tabarre, February 2024

IDP following armed clashes between gangs in Carrefour, Cité Soleil and Tabarre (05 — 13 February 2024).



"International Organization for Migration (IOM), February 2024. Emergency Tracking Tool #37.1 at Carrefour, Cité Soleil and Tabarre. IOM, Haiti." Available at <https://dtm.iom.int/haite> visit February 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

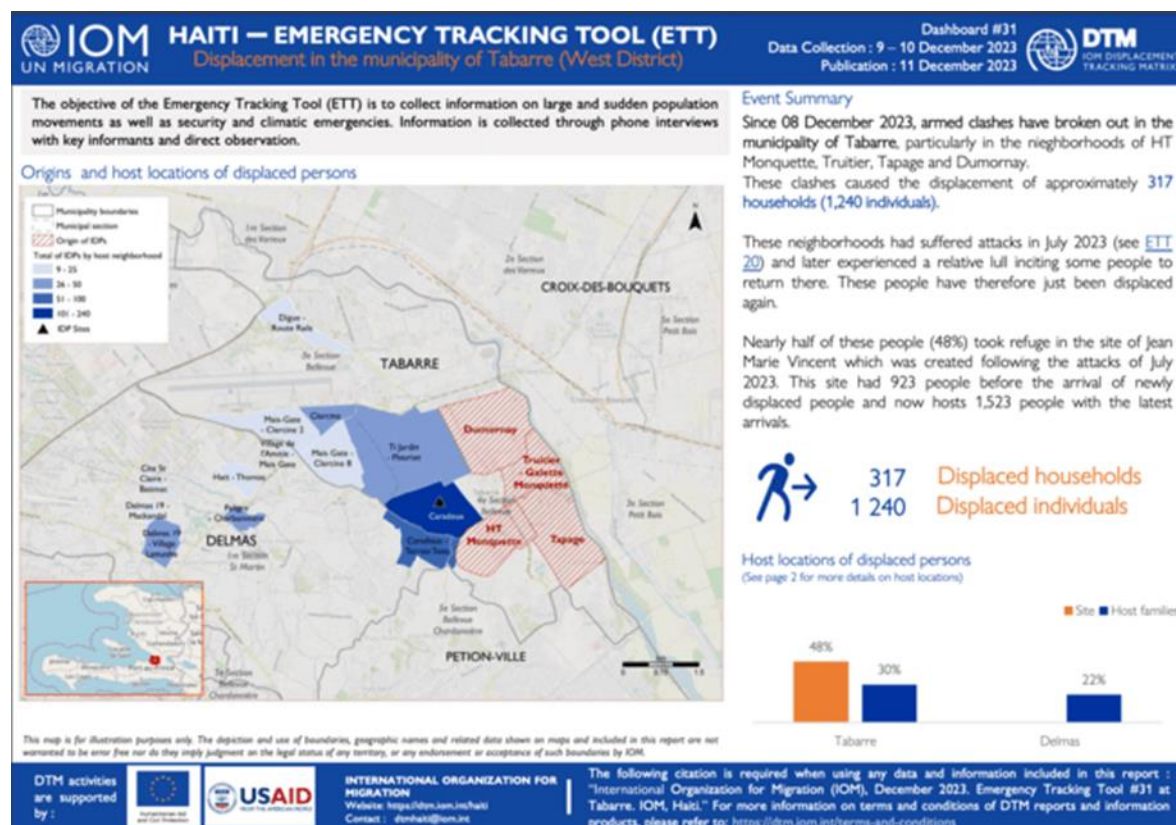
Annex 21 : IDP site located at the Lycee Jean Marie Vincent, Port-au-Prince

All pictures taken by the Panel on 19.01.24.



Annex 22: IDPs from Tabarre

IDPs following armed attacks that occurred on 8 December 2023, in the municipality of Tabarre, particularly in the neighborhoods of HT Monquette, Truitier, Tapage and Dumornay.



"International Organization for Migration (IOM), December 2023. Emergency Tracking Tool #31 at Tabarre. IOM, Haiti." Available at <https://dtm.iom.int/haiti> visit January 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

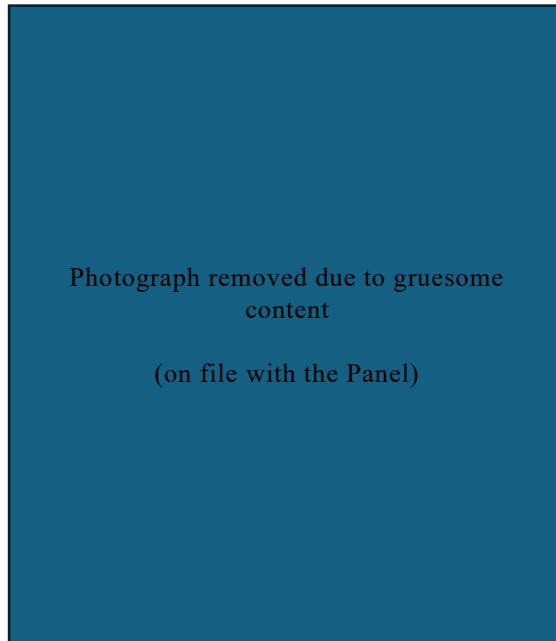
Annex 23: Children killed by 400 Mawozo



Photograph removed due to gruesome content
(on file with the Panel)

Still from a video recording showing the dead bodies of two children, provided by a confidential source, January 2024.

Annex 24: Child killed during clashes between HNP and Grand Ravine gang members.



This child was killed during clashes between the HNP and Grand Ravine gang members. His body was left in the street for several days while dogs fed on his corpse.

Carrefour Feuilles, 17 February 2024.

Picture provided to the Panel by confidential source, February 2024.

Annex 25: Attack on a Church

Stills taken from a video circulating on social media. On 18 January 2024, members of the Bel Air gang wreak havoc on a Church in Delmas 24, Port-au-Prince.¹³⁸



¹³⁸ Confidential sources, January and February 2024.

Annex 26: Haiti: Acute Food Insecurity Situation for August 2023 - February 2024

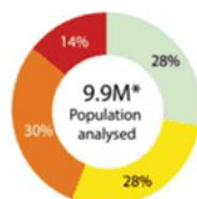
Current Acute Food Insecurity | August 2023 - February 2024



About 4.35 million people analysed are experiencing high levels of acute food insecurity (IPC Phase 3 or above) in Haiti between August 2023 - February 2024

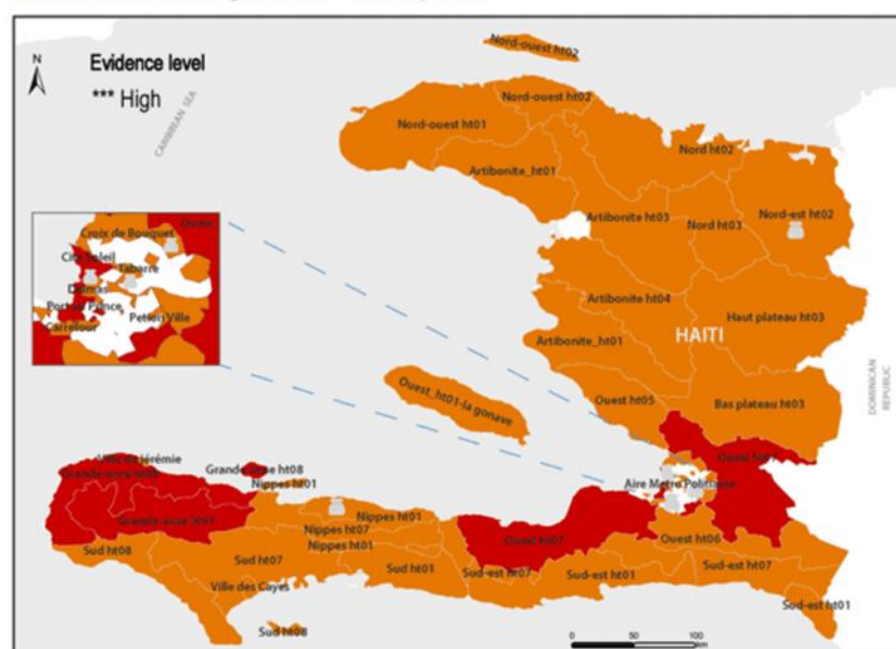


44% of the analysed population is in IPC Phase 3 or above (Crisis or worse).



1 - None
2 - Stressed
3 - Crisis
4 - Emergency
5 - Catastrophe

Current situation: August 2023 – February 2024



LEGEND

IPC Acute Food Insecurity Phase Classification

- 1 - Minimal
- 2 - Stress
- 3 - Crisis
- 4 - Emergency
- 5 - Famine
- Areas not analysed

Area receives significant humanitarian food assistance
(accounted for in Phase classification)

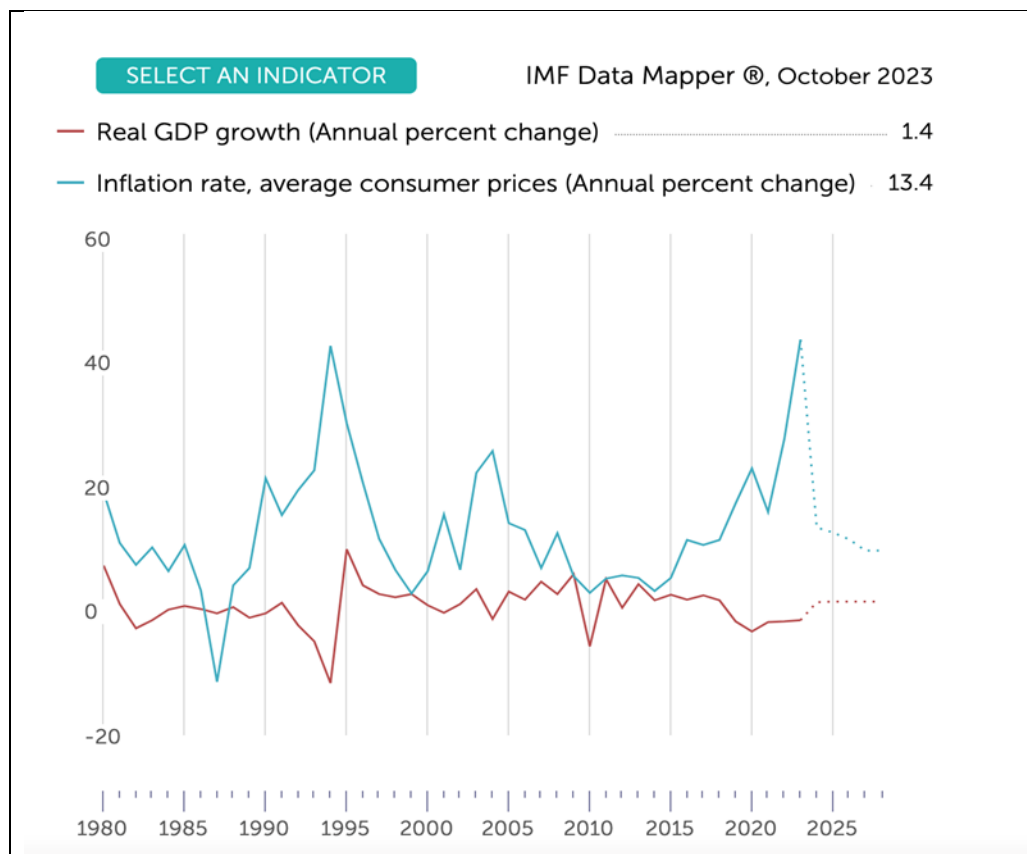
> 25% of households meet 25-50% of caloric needs through assistance

Around 1.4 million people are classified in IPC Phase 4 (Emergency) and around 2.95 million people are in IPC Phase 3 (Crisis). Integrated Food Security Phase Classification (IPC). Available at <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156571/?iso3=HTI> visited February 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 27: A graph showing the corresponding relationship between real GDP and inflation over the years.

As shown, the annual percentage change in consumer price index stood at 13.4%, as at October 2023, one of the highest in last about 45 years. Source: <https://www.imf.org/en/Countries/HTI>.



Annex 28: Impact of inflation at the household level

Between September 2023 and January 2024, food prices have dramatically increased. For instance, before September 2023, a 25kg (or 55lbs) – (9 “marmites”) of Tehako, Bongu or Mega imported rice-type cost between \$32USD and \$35USD. In January 2024, the price had reached \$40USD minimum, according to traders interviewed by the Panel.¹³⁹ According to them, half of their local customers could no longer afford to buy in cash and had resorted to buying on credit and whenever their debts accumulated, they switched to a different shop, leaving the shopkeepers with the debts. As a result, many shops in Kenscoff commune in Port-au-Prince are virtually empty and operate only on certain days and hours of the week, due to reduced business. This situation is typical of most small-scale businesses in the Port-au-Prince metropole.

The situation is even worse regarding locally produced foodstuff. According to the traders for instance, Haitian rice costs twice as much as the imported one. and the same can be said for the locally produced fruits and Haitian reared chicken, beef, eggs, etc. This is due to the costs of farm inputs and transport from farms to markets, amidst gang violence. As a result, many local farmers have abandoned agriculture, and their market space has been filled with imported products. “In another 5 years Haiti will be completely dependent on imported food,” concluded one of the traders.

¹³⁹ During January 2024, the Panel interviewed economists, policy actors, transporters, port operators and traders on the impact of gang violence on the economy and food supply, and they all provided related responses to these issues, summed here. Of the three traders, two traders are based in Kenscoff commune, and one is based in Pétion-Ville.

Annex 29 : Ports serving Port-au-Prince

CPS is a container terminal located at a public port in Port-au-Prince, called the ‘Autorité Portuaire Nationale (APN) Port’. CPS handles over 80% of the cargo coming into Port-au-Prince;¹⁴⁰ it is privately owned and operated and is used by several shipping agents importing commodities. It was licensed to operate in June 2013¹⁴¹ and is managed under a private-public partnership and receives mostly cargo vessels. Information on ports’ Logistics Capacity Assessment (LCA) indicates that although it is classified as private-public partnership, it performs the function of a public port, and is owned by the GB Group.¹⁴² The Port of Varreux, located in Carrefour and Cité Soleil neighbourhoods, is a private terminal, that mainly imports petrochemicals, gas, vegetable oil, grains, cement among other items.¹⁴³ Next to it is Shodecosa, Haiti’s largest industrial park; a warehouse that stores about 93 percent of the country’s imported food.¹⁴⁴

¹⁴⁰ See, <https://www.projectcargo-weekly.com/2018/10/04/caribbean-port-services-port-au-prince-haiti/>.

¹⁴¹ A confidential report seen by the Panel.

¹⁴² Haiti Port of Lafito, <https://dlca.logcluster.org/214-haiti-port-lafito>.

¹⁴³ <https://dlca.logcluster.org/211a-haiti-port-terminal-varreux>.

¹⁴⁴ Interview with two wholesale traders. Also see, <https://www.twincities.com/2021/10/27/in-haiti-the-difficult-relationship-of-gangs-and-business/>.

Annex 30: Extortion methods around ports

Gangs use different ways of extorting their targeted victims. The method used depends on the circumstances, the value of the goods, and the imminent threats posed by rival gangs. For instance, most expensive cargo such as oil tanks will require a higher payment (often \$1000USD and above) which is pre-negotiated and paid from a secret location such as someone's premises, away from the tolling area (the road).

This is to prevent any potential disruption or attacks from competing gangs. For instance in the case of the APN Port, before a container truck sets off, either the owner of the container or truck must first pay for the passage, sometimes several days before sending the truck to collect the goods from the port.

This is done by locating the gang representative ("watcher or spotter") who often operates within the vicinity of the road, in the nearest town centre. According to sources, truck owners know what to do and gangs rarely mount roadblocks except in isolated cases of non-payment. In cases of "smaller" amounts and where the threat of attacks from rival gangs or HNP are lower, gangs erect roadblocks and extort on the spot¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Ibid.

Annex 31: A map and pictures showing roadblocks mounted by gangs along the RN2 highway

Source: WFP report see <https://reliefweb.int/report/haiti/wfp-haiti-impacts-mariani-roadblock-food-prices-grand-sud-january-2024>.

See also Annex 9 which shows the roadblocks in Mariani area.

Gang activities (extortion and hijacking) has led to a shortage of essential supplies between the South department and the West department, hiking prices for the basic commodities and transport. From November 2023 when gangs mounted a roadblock in Mariani to extort transporters, the supply of manufactured goods (vegetable oil, petroleum, etc) coming from the West department, and agricultural products (beef, beans, sugar, etc) coming from the South was disrupted. The gangs also engage in trafficking of drugs and smuggling of counterfeit products.¹⁴⁶ Today, the relationship between gangs and transporters has “...almost ‘normalised’ explained a representative of a transport workers association. Each party knows the dos and don’ts,” and even before reaching Mariani, there are several roadblocks. For the taxis to recover these costs, they levy them on the passengers. A trip that used to cost 425HTG per head before November 2023 (Port-au-Prince to Jacmel) now costs 1,250HTG per head (inclusive of roadblock fees).¹⁴⁷ As an alternative to RN2 route, some cargo transporters and travellers have opted to use maritime transport between other departments and the cities in the South. However, the maritime route is far more costly, with a one-way trip for a container from the APN port in Port-au-Prince to Petit Goave costing between \$500USD and \$700USD compared to roughly \$150USD by road before November 2023.¹⁴⁸ Increasingly, gangs are now also attacking maritime vessels being used by the population as an alternative route. For instance, on 6 January 2024, gangs attacked a boat in Mariani area, killing 7 people.¹⁴⁹



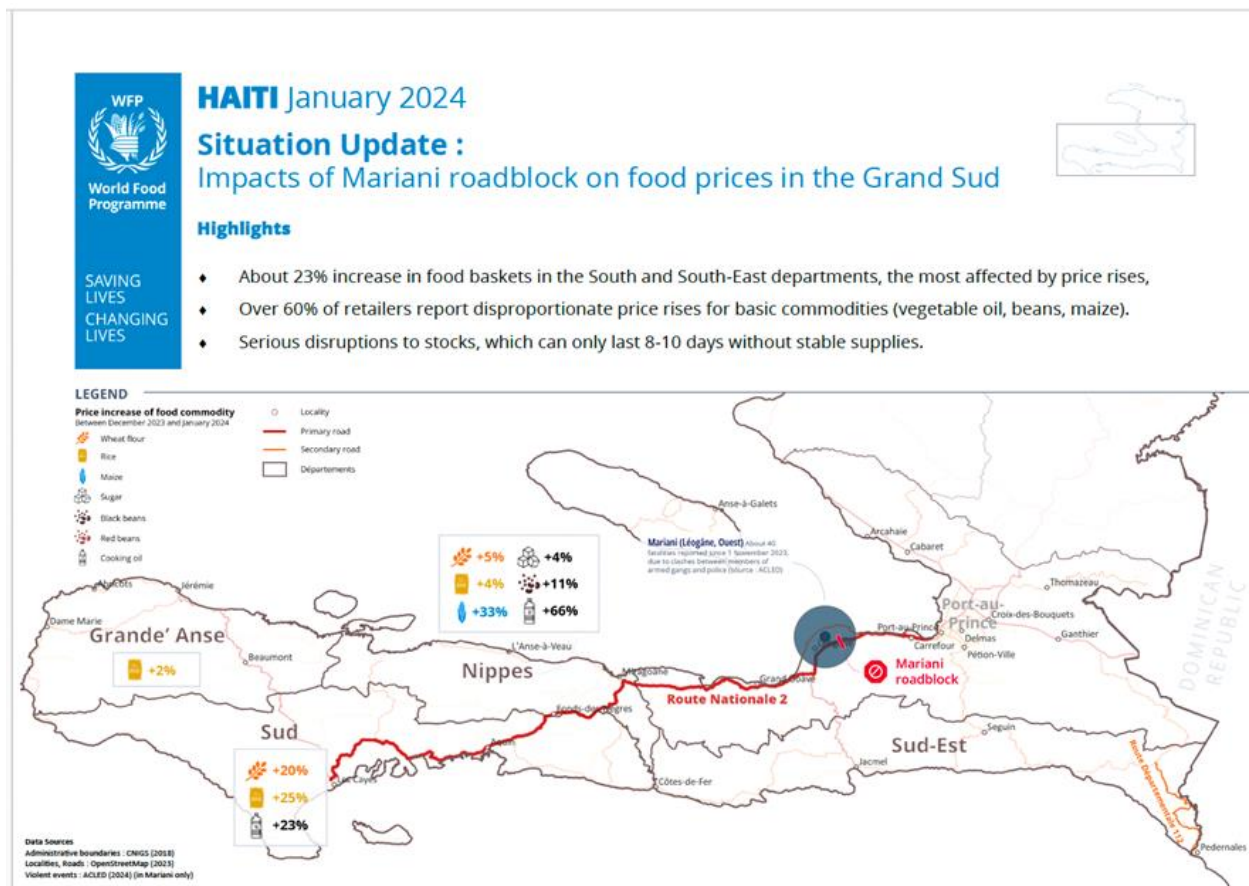
Left to right: A photo of food trucks at Le Lambi roadblock mounted by gangs (9 November 2023); Queue of public taxis and cargo trucks at Le Lambi roadblock (4 January 2024) and a public bus and private cars at Le Lambi roadblock (7 January 2024). The vehicles were waiting to pay the toll fees to the gangs before they could proceed. Video and photos shared by a representative of a transport workers association.

¹⁴⁶ Interview with a truck loader and two traders, 2024.

¹⁴⁷ Interview with a Mariani resident, a member of the Association Propriétaire Chauffeur d’Haiti (APCH), 2024.

¹⁴⁸ Interviews with a Kenscoff-based trader, a customs officer and a government official, 2024.

¹⁴⁹ See, <https://haitiantimes.com/2024/01/10/haiti-insecurity-gangs-mariana-pnh/>.



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 32: Customs revenue based on import duty generated by various ports of entry for the last quarter of 2023

See <https://lenouvelliste.com/article/246192/customs-over-11-billion-gourdes-in-revenue-in-december-2023>. Also verified with a customs official, 2024.

As shown in the table below, the ports of Jacmel, Les Cayes and Jérémie recorded no revenue for the last quarter of 2023. This was partly occasioned by the blockade of the RN2 at Mariani by gangs.

 REPUBLIQUE D'HAÏTI ADMINISTRATION GENERALE DES DOUANES TABLEAU ANALYTIQUE DES PERCEPTIONS DOUANIERES A L'IMPORTATION BASE ENCAISSEMENT TOUS LES BUREAUX DE DOUANE Exercices 2022-2023 par Bureau / Mois (Montants en Gourdes)					
Bureau	Oct-23	Nov-23	Dec-22	Total	%
Port de PAP	7,436,177,942.33	9,013,940,033.63	9,762,106,624.70	26,212,224,600.66	88.71
Aéroport de PAP	223,542,928.90	182,633,415.57	215,709,997.11	621,886,341.58	2.10
Sonapi	18,000.00	232,707.19	165,169.33	415,876.52	0.00
Cap-Haitien	432,697,840.34	606,592,280.90	1,107,559,084.35	2,146,849,205.59	7.27
Gonaïves	21,513.35	125,281.41	-	146,794.76	0.00
Saint-Marc	26,799,644.76	28,029,197.27	24,595,271.22	79,424,113.25	0.27
Miragoane	21,259,030.30	23,328,256.14	31,575,658.55	76,162,944.99	0.26
Petit-Goave	-	-	18,666,024.42	18,666,024.42	0.06
Port de Paix	4,251,209.69	900,007.45	4,701,184.38	9,852,401.52	0.03
Jacmel	-	-	2,700,173.39	2,700,173.39	0.01
Cayes	-	-	-	-	-
Jérémie	-	-	-	-	-
Malpasse	-	2,051,104.97	5,064,217.16	7,115,322.13	0.02
Ouanaminthe	9,294,813.99	7,310,800.99	10,968,253.44	27,573,868.42	0.09
Belladères	2,952,064.38	138,940,382.65	192,398,761.75	334,291,208.78	1.13
Thomassique	-	2,302,380.65	3,001,050.00	5,303,430.65	0.02
Anse-à-Pitres	1,298,055.65	2,316,052.10	-	3,614,107.75	0.01